

RAPPORT ANNUEL 2019

PRIX ET QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC
DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS



ÉDITO



MADAME, MONSIEUR, CHERS COLLÈGUES, CHERS ÉLUS

Depuis 2016, le SMD3 développe un schéma stratégique ambitieux pour répondre aux objectifs de diminution des déchets fixés par la loi de transition énergétique pour une croissance verte à l'horizon 2025.

C'est dans ce sens qu'a été décidée, dès fin 2018, la mise en place de la redevance incitative sur l'ensemble du territoire départemental. Après une phase essentielle de prospectives et d'échanges basée sur une approche partagée des problématiques, cette année 2019 a été marquée par des étapes importantes et l'engagement dans l'action.

Au cours de cette année, les travaux d'extension du siège administratif du SMD3, indispensables à la réorganisation des services, ont été achevés. Le SMD3 dispose désormais d'un bâtiment fonctionnel et adapté à son développement. Le site naturel a été entièrement respecté dans le cadre général d'une démarche Haute Qualité Environnementale grâce à une attention particulière portée à l'inertie thermique, l'acoustique, les plantations, le photovoltaïque....

Nous avons créé un service entièrement dédié à la relation aux usagers avec un centre d'appel, conçu comme l'interlocuteur privilégié pour accompagner et informer les particuliers, professionnels et collectivités.

En 2019, nous avons également choisi les équipements et mené toutes les études techniques nécessaires au déploiement de la Redevance Incitative sur les premiers territoires concernés, en particulier grâce au travail de notre bureau d'études interne. Nous sommes plus que jamais engagés à développer notre projet, tous ensemble, portés par la volonté d'apporter le meilleur service aux habitants et aux collectivités adhérentes du syndicat, tout en maîtrisant le coût du service public de gestion des déchets.

Nous comptons sur vous pour être avec nous, acteurs des évolutions.

Les co-présidents
Francis Colbac
François Roussel

//Rapport annuel 2019

Prix et qualité du service public de prévention et de gestion des déchets

//SMD3

Syndicat Mixte Départemental des Déchets de la Dordogne

La Rampinsolle 24660 Coulounieix-Chamiers

09 71 00 84 24 / service.usagers@smd3.fr

www.smd3.fr

Rapport d'activité présenté par Francis COLBAC,

Président du SMD3

Rédacteur en chef : Sylvain MARTY, Directeur du SMD3

Coordination du rapport : Emilie DELEST

Collecte des données et rédaction : AJBD

Création graphique et mise en page : ADEK01

Impression : SAS Bataillon Frères

Rapport tenu à la disposition du public, adressé aux collectivités adhérentes du SMD3 et téléchargeable sur le site www.smd3.fr

Rapport établi conformément à la loi n°95-101

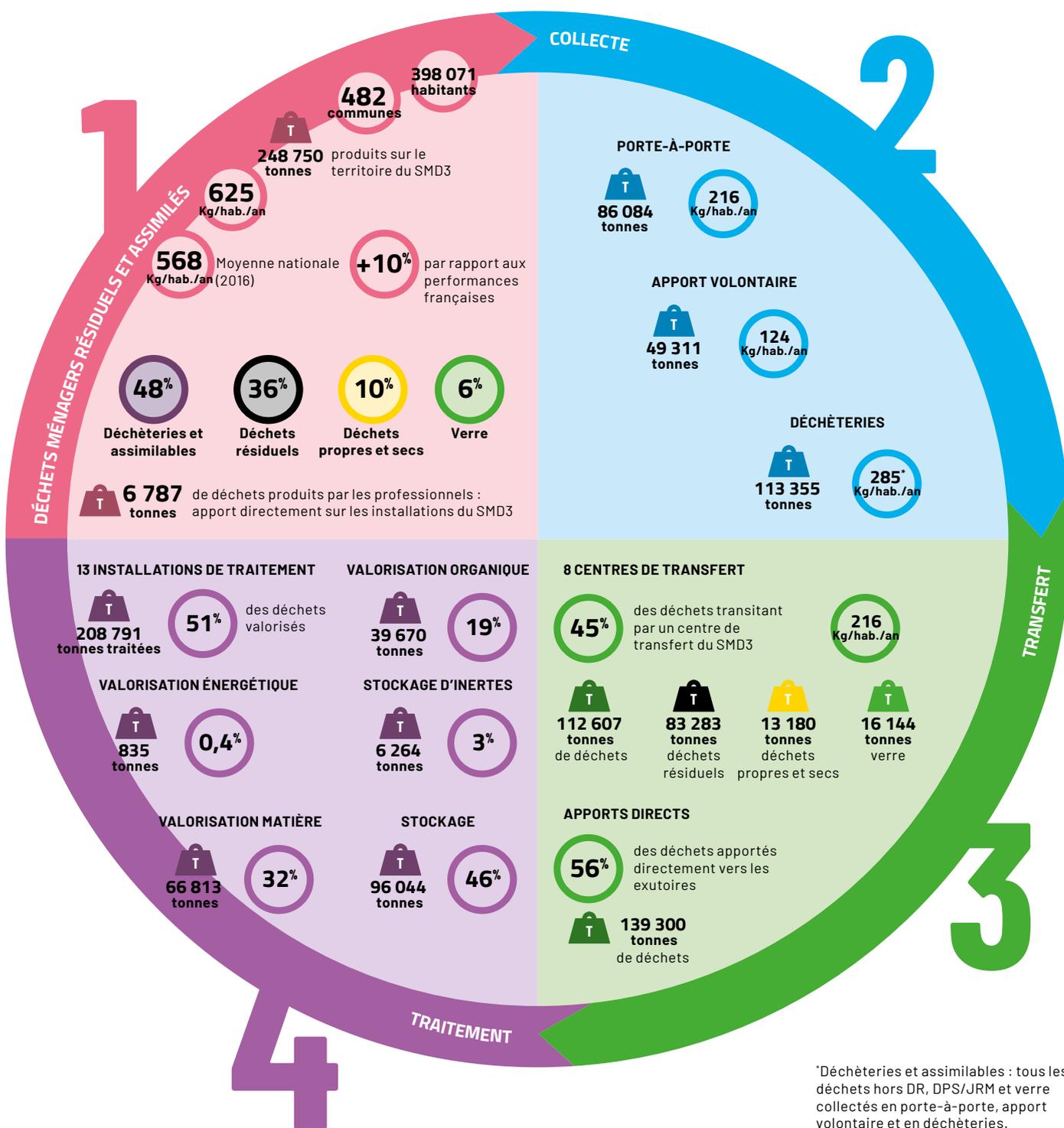
du 2 février 1995, dite loi Barnier et au décret

d'application n°2015-1827 du 30 décembre 2015

SOMMAIRE

| | |
|---------------------------------------|----|
| ORGANISATION ET TERRITOIRE | 5 |
| STRATÉGIE | 13 |
| COLLECTE DES DÉCHETS ET DÉCHÈTERIES | 20 |
| TRANSFERT ET TRAITEMENT DES DÉCHETS | 42 |
| INDICATEURS FINANCIERS ET ÉCONOMIQUES | 50 |
| GLOSSAIRE | 53 |
| FAITS MARQUANTS 2019 | 54 |
| INVESTISSEMENTS 2020 | 55 |

CHIFFRES CLÉS



*Déchèteries et assimilables : tous les déchets hors DR, DPS/JRM et verre collectés en porte-à-porte, apport volontaire et en déchèteries.

CHIFFRES CLÉS



ORGANISATION

- **15 structures** de coopération intercommunales adhérentes, regroupant 482 communes et 398 071 habitants
- **1 syndicat** composé de 30 délégués et d'un Bureau Syndical regroupant le Président, les 7 Vice-Présidents et des membres issus du Comité.
- Une équipe de **226 agents** permanents pour la mise en œuvre des décisions stratégiques et la gestion de l'opérationnel.

DES COMPÉTENCES "À LA CARTE"



INFRASTRUCTURES : 21 INSTALLATIONS DE TRANSPORT-TRAITEMENT



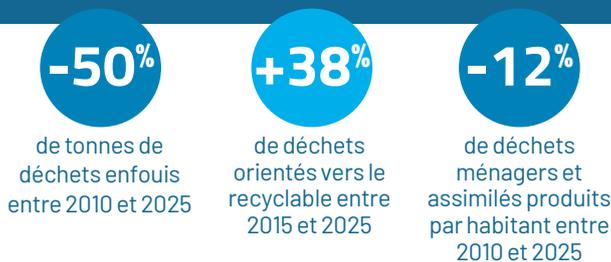
BUDGET



- **Tarification unique par flux pour tous les adhérents** en mutualisant les coûts de transfert, de transport et de traitement des déchets
- **Une TGAP maîtrisée sur le stockage** 17€ HT/tonne grâce à la technique du bioréacteur

POLITIQUE STRATÉGIQUE

- 79%** • Une politique d'achat public local des marchés accordés à des entreprises locales
- **Un Schéma Stratégique pour l'horizon 2025** afin de répondre aux objectifs fixés par la Loi de Transition Énergétique pour une croissance verte



ORGANISATION ET TERRITOIRE

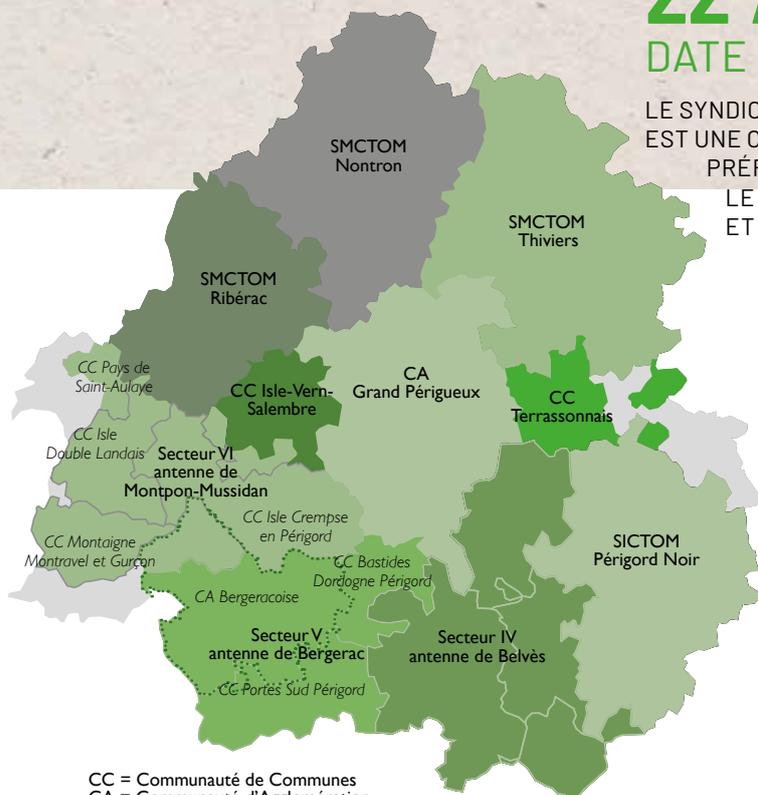


ORGANISATION TERRITORIALE DE LA GESTION DES DÉCHETS EN DORDOGNE

22 / 12 / 1995

DATE DE CRÉATION DU SMD3

LE SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL DES DÉCHETS DE LA DORDOGNE, EST UNE COLLECTIVITÉ TERRITORIALE CRÉÉE PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 22 DÉCEMBRE 1995 AFIN DE METTRE EN ŒUVRE LE PLAN DÉPARTEMENTAL DE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS DE LA DORDOGNE.



QUI SONT LES ADHÉRENTS DU SMD3 ?

15 structures de coopération intercommunales qui ont la compétence de la gestion des déchets (collecte et traitement) sont adhérentes au SMD3.

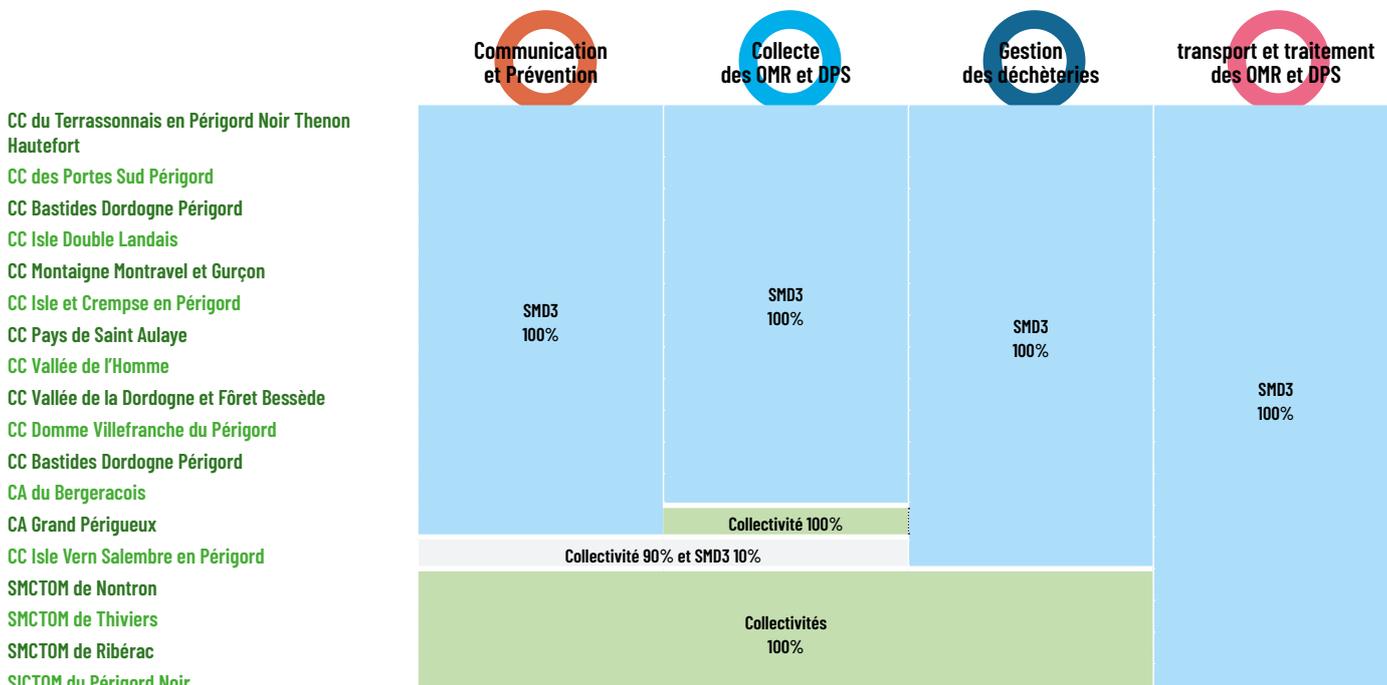
Le SMD3 couvre la quasi-totalité de la Dordogne soit :

97,1%

de la population du département

QUELLES SONT LES COMPÉTENCES DU SMD3 ?

Le SMD3 exerce la compétence transport/traitement des déchets ménagers et assimilés pour tous ses adhérents. Pour les autres compétences (notamment la collecte, gestion des déchèteries ou la communication et la prévention), le SMD3 propose un service « à la carte » sur la demande de transfert de compétences par ses adhérents.



COMPÉTENCES ET FONCTIONNEMENT



QUELLES SONT LES MISSIONS DU SMD3 ?

Transférer, transporter, traiter, valoriser

Le SMD3 est responsable de la **création** et de la **gestion** des infrastructures de **transfert**, de **transport** et de **traitement des déchets** (centres de transfert, centres de tri, installation de stockage des déchets non dangereux...).

Pour traiter les déchets, l'accent est mis sur leur **valorisation** : réutilisation, recyclage, compostage... Afin d'adapter le résultat du ramassage aux modes de traitement disponibles dans ses installations, le SMD3 coordonne les différentes collectes sélectives mises en place par ses adhérents sur l'ensemble du territoire.

Le SMD3 assure également la gestion de filières de **traitement des déchets spécifiques** à l'échelle du département, pour le compte de ses adhérents (par exemple, le bois - énergie).

L'équité de service sur l'ensemble du territoire départemental est un des axes fondamentaux de la politique du SMD3, elle se fait par la mutualisation des coûts pour les adhérents. Pour assurer ses missions, des équipements modernes et adaptés, limitant au maximum les tâches difficiles pour les personnels, ont été mis en place.

L'Observatoire Départemental des Déchets de la Dordogne (ODD24), créé en 1997, permet au SMD3 d'assurer le suivi statistique des productions de déchets de ses adhérents.

Enfin, le SMD3 exerce des compétences facultatives pour le compte de ses adhérents qui en font la demande :

- Accueil de déchets professionnels dans ses installations
- Gestion des bas de quais des déchèteries
- Construction et/ou exploitation des déchèteries
- Collecte des déchets
- Communication locale

Les statuts en vigueur du SMD3, adoptés par le comité syndical du 23/12/2019, sont téléchargeables sur le site **www.smd3.fr** dans la rubrique "Documentation et presse".

Vers l'éco-citoyenneté

Le SMD3 participe activement à la **réduction** de la production de déchets et au tri. À toutes les étapes de la chaîne, il informe et sensibilise aux démarches écologiques et économiques, le but étant d'arriver à généraliser les comportements **éco-citoyens**.

Quelle vision pour l'avenir ?

Au-delà d'une gestion quotidienne, le traitement des déchets doit s'anticiper sur le long terme. La loi de transition énergétique impose, **à l'horizon 2025, de réduire de 50% la part des déchets ménagers et de 10% l'ensemble des déchets**. Ce défi majeur se prépare loin en amont et nous fixe des objectifs ambitieux pour la réduction de la quantité et de la nocivité des déchets. Citoyens, entreprises, territoires, pouvoirs publics, tout le monde est concerné par l'avenir de la croissance verte. Le SMD3, à travers ses missions, y prend une part active et prépondérante.

QUEL EST LE FONCTIONNEMENT DU SMD3 ?

Le SMD3 est administré par un comité syndical composé de 30 délégués (et autant de suppléants) élus par les assemblées délibérantes des collectivités adhérentes. Toute décision prise par le comité est soumise à un vote puis se concrétise par une délibération.

Le Bureau Syndical peut recevoir délégation d'une partie des attributions du Comité. Il est composé du Président, de 7 Vice-Présidents et de membres issus du Comité.

Comme pour toute collectivité, une commission d'appel d'offres est obligatoirement constituée pour étudier des sujets relatifs à certains marchés publics avant leur présentation devant le comité syndical. La mise en œuvre des décisions stratégiques est assurée par une équipe de 226 agents permanents dirigée par Sylvain MARTY.



M. Francis COLBAC,
Président



M. François ROUSSEL,
1^{er} Vice-Président

M. Jean-Pierre PEYREBRUNE 2^e vice-président
M. Stéphane TRIQUART 3^e Vice-Président
M. Dominique MORTEMOUSQUE 4^e Vice-Président
M. Claude THUILLIER 5^e Vice-Président
M. Gilbert TISNE 6^e Vice-Président
M. Jean-Pierre DUBOIS 7^e Vice-Président

HISTORIQUE



1995

Arrêté préfectoral de création du SMD3

1997

Démarrage opérationnel des activités du SMD3

1999

Mise en service du centre de transfert de Vanxains

2000

Mise en service du centre de tri de Marcillac-Saint-Quentin (modernisé en 2015)

2003

Mise en service du centre de transfert de Saint-Front-sur-Nizonne

2001

- Mise en service des centres de tri et de transfert de La Rampinsolle (sites modernisés en 2011 et 2016)
- Mise en service des centres de transfert de Cussac et Dussac

2002

Mise en service de l'ISDND de Saint-Laurent-des-Hommes

2008

Mise en service du centre de transfert de Bergerac

2012

Mise en service du centre de transfert de Marcillac-Saint-Quentin

2019

- Absorption du SYGED qui est devenu le secteur IV
- Transfert des compétences gestion des déchèteries et animation de la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux
- Reprise en régie directe de l'exploitation du centre de tri de Marcillac-Saint-Quentin

2015

- Absorption du SMBGD (Syndicat Mixte du Bergeracois pour la Gestion des Déchets) qui est devenu le secteur V
- Reprise de la collecte des territoires Portes Sud Périgord et Bastides Dordogne Périgord

2017

Absorption du SMCTOM de Montpon-Mussidan qui est devenu le secteur VI et reprise de la collecte sur ce territoire

2018

Mutualisation des compétences Communication et Ressources Humaines avec le SYGED

BILAN SOCIAL



226
AGENTS
PERMANENTS

28
AGENTS
CONTRACTUELS

METTENT EN ŒUVRE LES ACTIONS DU SMD3 SOUS LA DIRECTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES, **SYLVAIN MARTY**.
PARMI EUX, ON COMPTE **66 FEMMES**, SOIT **26% DES EFFECTIFS**.

FONCTIONNEMENT DU SMD3

Directeur général des services



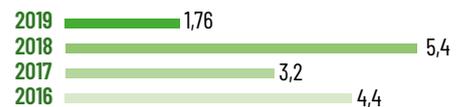
FORMATIONS



agents ont suivi une formation en 2019 pour un total de 419,5 jours de formation et une moyenne de 1,8 jours/agent/an.

- 45% pour des formations obligatoires
- 44% pour des formations de perfectionnement
- 11% pour la préparation à des concours ou examens

Nombre de jours de formation par agent

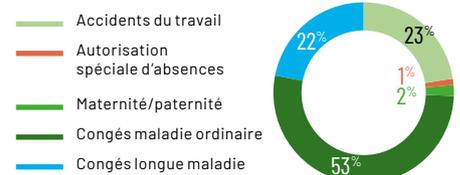


ABSENTÉISME

• **10 344 jours d'absence** ont été recensés en 2019 avec pour motifs principaux la maladie ordinaire suivi des accidents du travail puis des longues maladies. On observe une hausse du nombre de jours d'absence liés aux accidents du travail (2 356 contre 1506 en 2018). Cela s'explique par le fait que le SMD3 gère de plus en plus d'activités à risques et que le périmètre s'agrandit.

• **31,5 jours de grève** ont été comptabilisés pour l'année 2019, ces chiffres concerne 19 agents.

Répartition de l'absentéisme



15%

de taux d'encadrement (il correspond à la part d'agents de catégories A et B).

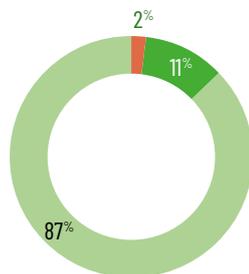


des agents ont le statut de fonctionnaire.

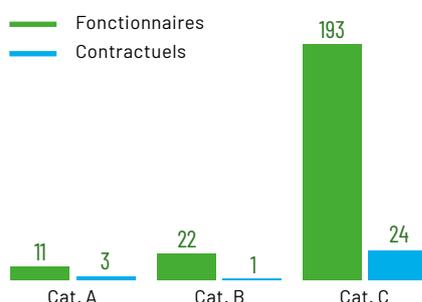
Ce taux élevé résulte d'un recrutement effectué majoritairement par la voie statutaire, le passage des concours étant plébiscité au sein de la structure du SMD3.

Répartition des agents selon les catégories

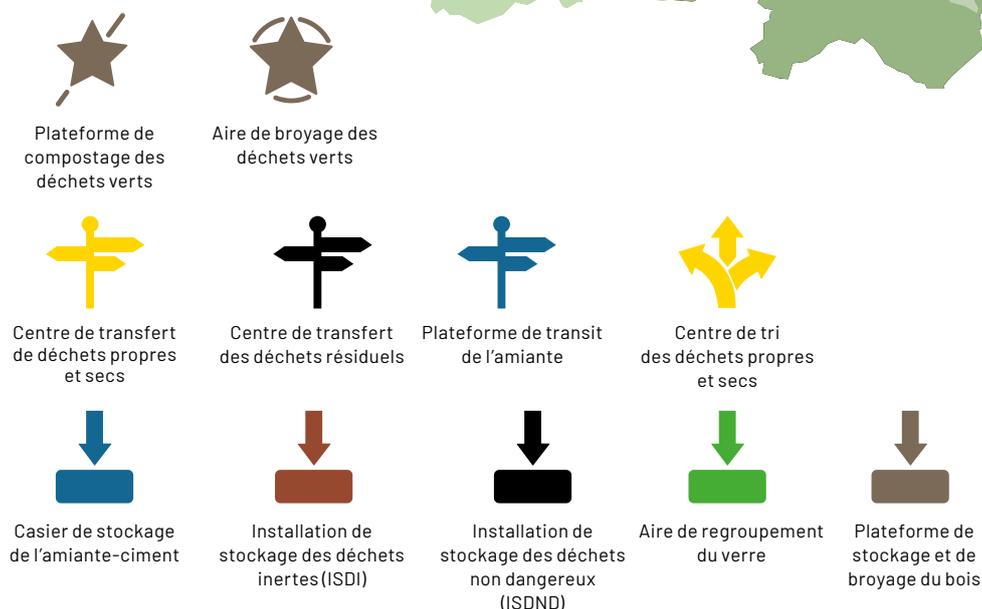
- Agents techniques
- Personnel d'animation
- Agents administratifs



Effectifs par catégorie (2019)



LES INSTALLATIONS DE GESTION DES DÉCHETS DU TERRITOIRE



21 installations de transport-traitement sont en service sur le département de la Dordogne :

- **19** sont gérées par le SMD3 : 8 centres de transfert, 1 centre de tri, 1 centre de stockage, 1 plateforme de compostage, 7 aires de broyage des déchets verts, 1 centre de stockage des inertes
- **1** centre de tri en gestion déléguée privée et **1** centre de stockage privé

FILIÈRES



LES FILIÈRES GÉNÉRALES

| | Collecte | Transfert | Traitement |
|-----------------------------|---|--------------------------------------|--|
| Déchets propres et secs | Porte-à-porte ou apport volontaire | Centres de transfert | Centre de tri, puis usine de recyclage |
| Biodéchets et déchets verts | En déchèteries (majoritairement) ou en collecte | Plateforme de broyage et de stockage | Compostage sur les plateformes de broyage/compostage et distribution gratuite de compost au public |
| | | | Valorisation organique en bout de champ |
| | | | Co-compostage avec les boues des STEP |
| | Composteurs individuels ou collectifs | | Criblage sur les sites du SMD3 et production de bois-énergie |
| Verre | Apport volontaire ou en déchèterie | Plateforme de regroupement | Usine de recyclage du verre pour production de calcin |
| Déchets résiduels | Porte-à-porte ou apport volontaire | Centres de transfert | Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) |
| Tout-venant | En déchèterie (majoritairement) ou en collecte | Benne tout-venant | Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) |

LES FILIÈRES SPÉCIFIQUES

| | Collecte | Traitement |
|---------------------------------|---|---|
| PSE | Déchèterie | <ul style="list-style-type: none"> Recyclage en gravier plastique pour drainage agricole Matière première secondaire pour pare-chocs de voiture, coques d'ordinateurs... |
| DASRI | Déchèterie | Incinération dans un four spécifique |
| Amiante-Ciment des particuliers | Centre de transfert (apport conditionné en big-bags) et ISDND | Enfouissement dans un casier spécifique |
| DEEE des particuliers | Déchèterie ou distributeurs d'appareils électroménagers | <ul style="list-style-type: none"> Réparation pour réemploi Démantèlement pour traitement sélectif systématique des composants et substance dites dangereuses et valorisation des matériaux |
| DDS | Déchèterie | <ul style="list-style-type: none"> Recyclage si possible Élimination par traitement spécifique |
| Textiles | Déchèterie et bornes d'apport volontaire | <ul style="list-style-type: none"> Réemploi : Friperie Valorisation matière : essuyage industriel, effilochage, export |
| Bois | Déchèterie | Valorisation matière (recyclages) et valorisation énergétique |
| Déchets inertes | Déchèterie | Installation de stockage des déchets inertes |
| DEA | Déchèterie | Valorisation en fonction du type de matériau (bois, literie, plastique, ferraille etc.) |

INVESTISSEMENTS



6 658 K€ TTC

DE BUDGET D'INVESTISSEMENT

POUR LE PÔLE TECHNIQUE A ÉTÉ VOTÉ.

LES PRINCIPALES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT CONCERNENT :

EXTENSION DU SIÈGE

Suite aux fusions, le siège du SMD3 nécessite d'être agrandi afin d'avoir une salle de réunion capable d'accueillir un plus grand nombre d'élus ou de visiteurs ainsi qu'une salle de repos et une cuisine dimensionnées pour le nouveau personnel. Dans le cadre du passage à la Redevance Incitative, tout un étage va être dédié à la création d'un centre d'appel, pour répondre aux usagers.

*Études comprises

4 020
K€ TTC*

CONSTRUCTION DU NOUVEAU CENTRE DE TRANSFERT DE BELVES

Dans le cadre de la modernisation de ses centres de transferts, le SMD3 a progressivement modifié tous ses centres pour passer en transport par remorque à Fond Mouvant Alternatif (FMA). Pour cela il était nécessaire de remplacer le site de Cussac, la modernisation de ce site étant impossible au vu de sa proximité avec la grotte de Cussac. De ce fait, l'implantation de ce nouveau centre sera effectuée sur la commune de Saint-Pardoux-et-Vielvic (proche de Belvès). L'opération a été lancée en 2018 et se poursuivra en 2020.

*sur 2019 - Montant total de l'opération : 3 508 K€ TTC. (Comprenant les frais d'études les travaux et 230 K€ TTC de fournitures)

287
K€ TTC*

RÉALISATION D'UNE DÉCHÈTERIE SUR LE SECTEUR DE « LA RAMPINSOLLE »

Dans le cadre de la reprise de la compétence déchèterie sur le secteur du Grand Périgueux au 01/01/19, il est envisagé de créer une nouvelle déchèterie à Coulounieix-Chamiers. Celle-ci pourrait accueillir les particuliers ainsi que les professionnels avec une séparation de ces 2 publics afin de proposer de bonnes conditions d'accueil.

*frais d'études sur 2019

30
K€ TTC*

ACQUISITION DE MATÉRIEL DE TRANSPORT

Dans le cadre de la reprise en régie de marché de transport ou d'exploitation de déchèteries, le SMD3 a acquis des véhicules de transport et renouvelé son parc de remorques FMA (Fond Mouvant Alternatif).

*dépenses sur 2019

1 365
K€ TTC*

CONSTRUCTION D'UNE DÉCHÈTERIE PILOTE À THENON

Le SMD3 a récupéré la collecte sur le secteur de Thenon depuis février 2016. La déchèterie existante initialement dimensionnée pour l'usage exclusif de la commune de Thenon, est obsolète. Il est nécessaire de remettre aux normes et de redimensionner cet équipement pour faire face aux besoins liés au nouveau bassin de population (CCTH - Communauté de communes Terrasson Thenon Hautefort). L'objectif est de créer la première déchèterie à plat du département, qui puisse accueillir, dans le respect de la réglementation en vigueur, les usagers de toute la communauté de communes.

* sur 2019 - 1 419 K€ TTC sur 2020 soit un montant total de 1 553 K€ TTC. (Comprenant les études, les travaux, les équipements et matériels)

134
K€ TTC*

MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU DE DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE

À la suite du passage d'une partie de la flotte de véhicules du SMD3 en véhicules électriques, il est nécessaire de prévoir la mise en place de bornes de rechargement sur les sites du SMD3.

*sur 2019 - (Comprenant les études, travaux et fournitures)

88
K€ TTC*

ACQUISITION D'UN LOGICIEL TARIFICATION INCITATIVE

Dans le cadre du futur passage à la Redevance Incitative, il est nécessaire d'acquérir un logiciel spécifique permettant la création d'une base de données usagers.

* sur 2019

200
K€ TTC*

AUTRES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS RÉALISÉES SUR 2019

- Aménagement de zones amiante (Saint Front/Dussac).

20
K€ TTC*

- Mise aux normes et fermeture de l'ISDI de Champagnac-de-Bélair.

100
K€ TTC*

- Centre de Valorisation des déchets La Rampinsolle : Modernisation du process de tri et mise aux normes de l'éclairage

349
K€ TTC*

STRATÉGIE



NOTRE SCHÉMA STRATÉGIQUE AMBITIEUX

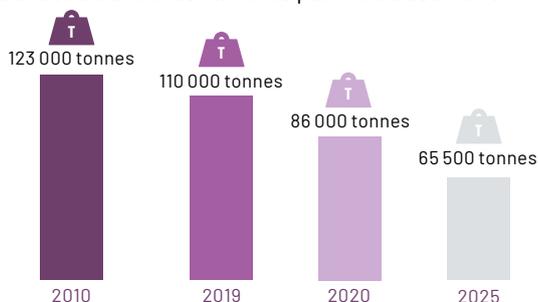


LE SCHÉMA STRATÉGIQUE DU SMD3 A POUR AMBITION DE RÉPONDRE AUX ATTENTES DE LA LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR UNE CROISSANCE VERTE D'AOÛT 2015 QUI COMPREND PLUSIEURS MESURES SUR LA GESTION DES DÉCHETS DES PARTICULIERS ET DES PROFESSIONNELS D'ICI 2020, PUIS 2025.

QUELLES SONT LES OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES POUR LE SMD3 ET NOTRE TERRITOIRE À L'HORIZON 2025 ?

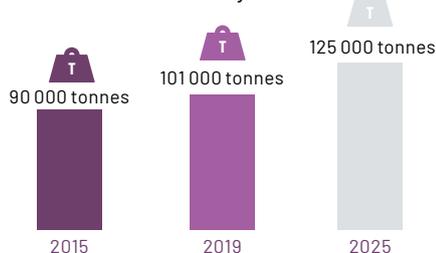
1. Réduire de moitié la quantité de déchets éliminés par enfouissement

Quantité de déchets éliminés par enfouissement



2. Augmenter de 30% la valorisation matière (recyclage)

Quantité de déchets recyclés



3. Réduire de 10% soit 30 000 tonnes, l'ensemble de nos déchets

Quantité totale de déchets par habitant



Afin d'atteindre ces objectifs, le schéma s'articule autour de **5 axes stratégiques** comprenant **43 actions opérationnelles** s'échelonnant de 2018 à 2025 :

- Axe 1** Réduire fortement la production de déchets
- Axe 2** Faire encore progresser la valorisation
- Axe 3** Se préparer aux évolutions nécessaires des traitements
- Axe 4** Adapter la gouvernance aux nouveaux enjeux
- Axe 5** Ajuster l'organisation du SMD3 aux évolutions prévues

ZOOM SUR L'ACCOMPAGNEMENT À LA MISE EN ŒUVRE DE LA REDEVANCE INCITATIVE

Le SMD3 a acté la mise en place de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative pour le syndicat et ses collectivités adhérentes. Le déploiement de cette REOMi est programmé en 3 temps de 2021 à 2023.

Volet Valorisation des biodéchets :

Les biodéchets représentent **35%** des ordures ménagères et constituent donc un levier important pour la réduction des déchets au sein du territoire du SMD3. Un poste de chargé de mission départemental a été créé pour coordonner l'ensemble des actions de détournement de biodéchets dont l'appel à projets Oprévert de l'ADEME ainsi que la mise en réseau de partenaires, et le recensement d'initiatives locales.

Volet Tourisme : Le département accueille près de **19 millions** de nuitées touristiques par an, réparties dans plus de **400** campings et hôtels. Cette année, un test couplant prévention et outils de précollecte a été réalisé sur **8** campings, avant un déploiement départemental. Cette action, menée en collaboration avec le Syndicat de l'Hôtellerie de Plein Air, a permis de faire diminuer les ordures ménagères de **20%** sur ces campings. Une démarche a été également entreprise, auprès de **7** hôtels-restaurants, en lien avec le Comité Départemental du Tourisme, pour trouver les pistes de réduction de déchets dans l'objectif d'éditer à leur attention un manuel de bonnes pratiques couplé à des journées de sensibilisation.

Volet Gestion des déchets : Un schéma départemental de collecte des déchets ménagers axé sur l'apport volontaire se dessine et se déploie permettant d'harmoniser la communication et la future facturation départementale des déchets.

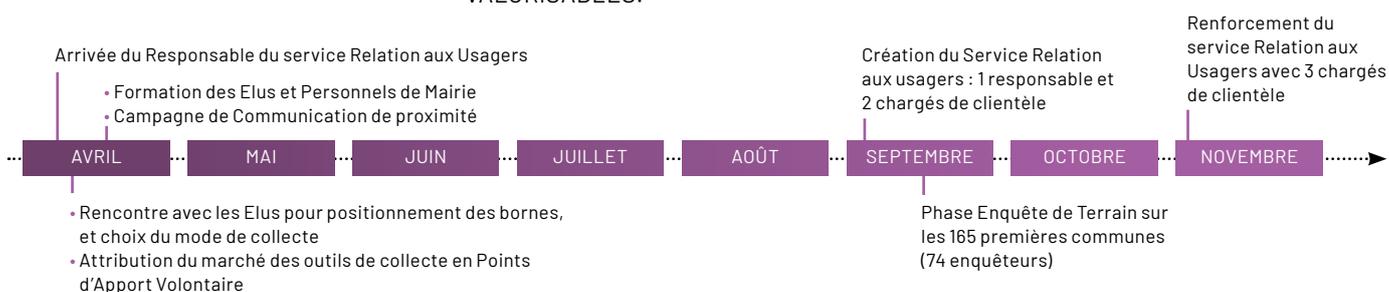
Volet Collaboratif : Dans l'objectif d'informer, d'associer et d'accompagner, de nombreuses rencontres se sont tenues avec nos partenaires dont les Mairies, les Communautés de Communes et d'Agglomérations, la Direction Départementale des Finances Publiques, le Conseil Départemental, Périgord Habitat, Zéro Waste, les professionnels du tourisme, les forces de l'ordre, les Fédérations d'aides à domicile, entre autres.

REDEVANCE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES INCITATIVE



Un projet qui se met en marche

LE SMD3 ET SES ADHÉRENTS ONT ACTÉ EN JUILLET ET EN OCTOBRE 2018, LE PRINCIPE DE PASSAGE EN REDEVANCE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES INCITATIVE (REOMI) EN 3 TEMPS - ENTRE 2021 ET 2023 - COUVRANT L'ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE. ELLE S'ACCOMPAGNE D'UN CHANGEMENT DE MODE DE COLLECTE OPTIMISÉ ET ROBOTISÉ. CE PROJET D'ENVERGURE A POUR VOCATION DE RÉPONDRE AUX ATTENTES DE LA LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR UNE CROISSANCE VERTE ET LIMITER L'IMPACT DE LA TGAP (TAXE GÉNÉRALE SUR LES ACTIVITÉS POLLUANTES) LIÉE À L'ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS NON-VALORISABLES.



LA CRÉATION DU SERVICE RELATION AUX USAGERS

Ce nouveau service du SMD3 est dédié aux relations avec les usagers afin :

- D'être à l'écoute des usagers et de répondre à leurs questions
- De constituer la base de données des usagers et sa mise à jour
- De facturer les usagers

Les enquêtes de terrain :

Pour aller à la rencontre des usagers de septembre à décembre 2019, **74** enquêteurs dont **5** chefs d'équipe ont été recrutés pour mener les enquêtes en porte à porte et en permanences.

Cette enquête de terrain répond à 3 objectifs principaux :

- Informer les habitants des changements aussi bien en termes de collecte que de financement
- Rappeler les consignes de tri et les gestes de réduction des déchets
- Constituer les fiches usagers

LA COMMUNICATION & L'ANIMATION DE PROXIMITÉ : UN ATOUT DANS LE DÉPLOIEMENT DE LA REDEVANCE INCITATIVE

Dès le mois d'avril 2019, une communication spécifique a été déployée en fonction des cibles : mairies, usagers, enfants. Divers supports sont venus renforcer la communication orale des enquêteurs : brochure guide de la Redevance Incitative, affichages en mairie et sur les bornes d'apports volontaires, agenda scolaire.

Chaque commune a reçu la visite d'un représentant du SMD3, pour présenter, échanger et valider les cartes d'implantations des bornes faisant suite à un travail en amont des équipes du bureau d'études.

Des modules de formation de 2 jours ont été proposés par le Réseau départemental des animateurs. L'immersion dans l'univers des déchets a permis aux participants de prendre conscience de notre production de déchets en visitant l'ISD-ND, de comprendre le système de collecte et la mise en œuvre de la REOMI. L'objectif était de transmettre aux élus et personnels de mairie, les éléments nécessaires pour apporter les premières informations à leurs administrés.

DES OUTILS MODERNISÉS ET CONNECTÉS POUR UNE COLLECTE OPTIMISÉE

Le choix technique des outils de collecte en apport volontaire s'est porté sur les équipements et les véhicules de collecte Nord Engineering. Les bornes aériennes ont l'avantage de pouvoir être déplacées en moins d'une demi-heure, si besoin. Elles sont équipées de pédale permettant une ouverture plus facile des trappes pour les ordures ménagères et les recyclables. Un contrôle d'accès équipe les bornes dédiées aux ordures ménagères afin de permettre un suivi par l'utilisateur et la facturation relevant de l'utilisation du service. Pour optimiser le service de collecte, les bornes des recyclables, à verre et à carton seront équipées de sondes de remplissage permettant de définir quotidiennement les circuits de collecte par flux.

L'organisation de la collecte des ordures ménagères est basée sur les données des contrôles d'accès. L'ensemble de cette opération d'envergure est soutenue par :



LA COMMUNICATION ET LA SENSIBILISATION



Toujours en action

L'ANNÉE 2019 MARQUE LE COUP D'ENVOI DES ACTIONS DE COMMUNICATION POUR PRÉPARER AU MIEUX LA MISE EN PLACE DE LA REDEVANCE INCITATIVE. PLUS QUE JAMAIS, LES ANIMATEURS ONT ÉTÉ MOBILISÉS À LA FOIS AUPRÈS DES SCOLAIRES ET DU GRAND PUBLIC.

DES ACTIONS DE COMMUNICATION À DESTINATION DES SCOLAIRES ET DES FAMILLES

- Plus de **130 visites techniques** dans les installations du SMD3
- **Création de nombreux outils pédagogiques** mis à disposition dans les écoles : poubelle 3D (8 exemplaires), Jeu *TriRun* (100 exemplaires), Jeu *Trop jeter c'est payer !* (100 exemplaires), parcours de motricité (8 exemplaires), composteur pédagogique (8 exemplaires)
- Organisation de la **2^e édition de TRILANTA avec plus de 2 600 collégiens** sensibilisés
- Plus de 1300 élèves de **53 classes ont découvert la nouvelle salle pédagogique** de l'ISDND de Saint-Laurent-des-Hommes
- **Plus de 3 500 écoliers sensibilisés** à travers près de **150 animations** dans les classes
- l'agenda scolaire distribué à **12 000** élèves de cycle 3 (CM1 et CM2)
- Une fréquentation record pour la Foire Expo de Périgueux avec son Escape Game et ses **1 033 visiteurs !** (dont 130 participants à l'Escape Game)



NOUVEAUTÉ 2019

UN PETIT JOURNAL

EST DISTRIBUÉ 3 FOIS PAR AN À L'ENSEMBLE DES 12 000 ÉLÈVES DE CYCLE 2 (CP-CE1 ET CE2)



DIVERSES ACTIONS DE PRÉVENTION POUR TOUS LES PUBLICS

- Des diagnostics ont été menés par les animateurs du SMD3 auprès de **8 campings** et **7 hôtels-restaurants** tests pour un accompagnement à la redevance incitative des 400 établissements de Dordogne
- Des subventions ont été accordées à **42 associations** souhaitant acquérir des gobelets réutilisables pour leurs manifestations
- Organisation de l'édition 2019 du Concours Inter-villages sur le thème du verre : plus de 10 000 usagers ont collecté **20 tonnes d'emballages en verre**
- **85 familles** ont été accompagnées d'un point de vue technique et financier pour l'acquisition de couches lavables
- Distributions régulières de **compost** sur l'ensemble du territoire
- Distributions d'autocollants **STOP PUB**
- Vente de **3 085 composteurs**

175

ELUS ET PERSONNELS MUNICIPAUX DE LA PHASE 1 SENSIBILISÉS À LA REDEVANCE INCITATIVE

POLITIQUE D'ACHAT PUBLIC



L'efficacité DE LA COMMANDE PUBLIQUE

LA RÉGLEMENTATION DES MARCHÉS PUBLICS IMPOSE AUX ACHETEURS PUBLICS DES OBLIGATIONS DE PUBLICITÉ ET DE MISE EN CONCURRENCE DÈS LE PREMIER EURO, EN VUE D'ASSURER CES DEUX OBJECTIFS.

La bonne utilisation DES DENIERS PUBLICS

Pour mener à bien ces objectifs, la commande publique est strictement encadrée, et doit obéir à trois grands principes :

- **Liberté d'accès à la commande publique** : toute personne doit avoir librement accès aux besoins des acheteurs.
- **Egalité de traitement des candidats** : toute discrimination est interdite et la rédaction du cahier des charges doit être objective et ne pas orienter de choix.

- **Transparence des procédures** : principe qui garantit les deux premiers principes. Il assure aussi à tout soumissionnaire dont l'offre est rejetée une réponse expliquant les motifs du rejet.

Le cadre contractuel des marchés publics se distingue notamment par le type de procédures (procédures formalisées ou non) mais également par leurs objets (travaux, services y compris prestations intellectuelles, fournitures). Les données ci-après précisent cette répartition.

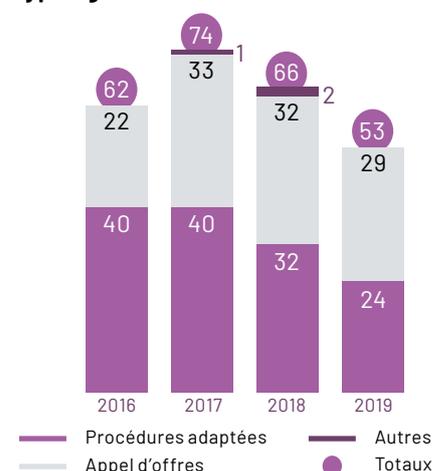
SUIVI PLURIANNUEL DES PRINCIPAUX INDICATEURS

En 2019, **53 procédures** ont été lancées avec une répartition égale entre marchés lancés en appel d'offres et procédures adaptées.

En 2019, la proportion de marchés dits de services est la plus importante.

53

Typologie des marchés contractualisés



Nombre d'achats contractualisés par typologie d'objet



PART DES ENTREPRISES LOCALES DANS NOS MARCHÉS

La majorité des marchés sont attribués à des entreprises issues de la région **Nouvelle-Aquitaine**. En effet, en 2019, cette part monte à **79%** de l'ensemble des marchés.

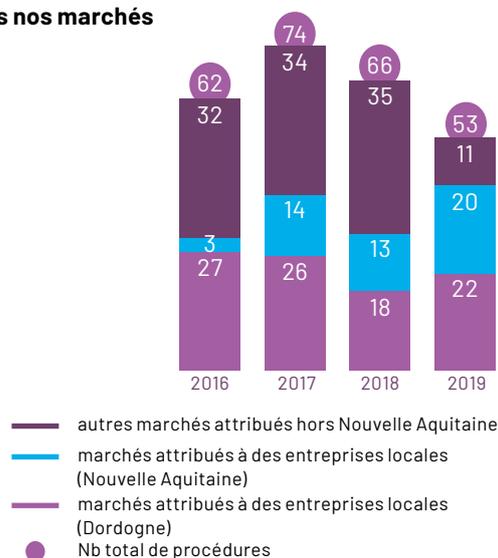
Les marchés attribués à des entreprises locales sont pour la plupart pour des sociétés en charge de prestations de service en 2019 contrairement à 2018 où la plupart des sociétés attributaires étaient des entreprises en charge de travaux ; ceci s'expliquant par la répartition des typologies de procédures.

Part des entreprises locales dans nos marchés



Entreprises locales, de Nouvelle Aquitaine

Entreprises hors Nouvelle Aquitaine



LA PRÉVENTION DES NUISANCES À L'ISDND DE SAINT-LAURENT-DES-HOMMES



EN RESPECT DU PRINCIPE DE PRÉCAUTION, LE SMD3 S'EST FIXÉ COMME OBJECTIFS DE PRÉVENIR TOUT RISQUE DE POLLUTION DES MILIEUX NATURELS ET DE RÉDUIRE LES NUISANCES POUR LES RIVERAINS DE L'INSTALLATION DE STOCKAGE DES DÉCHETS NON DANGEREUX (ISDND) DE SAINT-LAURENT-DES-HOMMES.

PRÉVENIR LA POLLUTION

Le stockage des déchets génère des effluents liés à la dégradation des déchets : **rejets gazeux** (biogaz) et **liquides** (ce qu'on appelle les lixiviats : jus des déchets). Des installations spécifiques et modernes permettent un captage et un traitement optimisé de ces effluents pour prévenir tout risque de pollution.

Depuis 2012, le **biogaz** est utilisé en valorisation énergétique.

8 112^{m3}

de **lixiviats** ont ainsi été traités avant d'être rejetés dans le milieu naturel conformément à l'arrêté préfectoral


3 527 516^{Nm3}

de **biogaz** valorisés


5 421^{MWh}

d'électricité ont été produits en 2019, soit l'équivalent de la consommation électrique de 2 332 habitants
L'émission de **445 tonnes de CO2** a ainsi été évitée.


2 178^{MWh}

d'énergie thermique ont été produits.

RÉDUIRE LES NUISANCES



Les nuisances **olfactives** n'étant plus un problème pour les riverains, depuis 2015, le SMD3 laisse la possibilité de signaler par mail des problèmes éventuels d'odeurs. Ceux-ci sont alors mis en corrélation avec les activités du site.



La compensation de la perte d'espaces boisés, liée à la création des casiers de l'ISDND a également été poursuivie en mars 2019, par la **végétalisation** du talus de la zone de dépôt des déblais (pins et chênes). Un plan de reboisement des parcelles a été mené en chênes sessiles, chênes rouges d'Amérique et feuillus divers.



Des mesures de **bruit** ont été réalisées le 4 novembre 2019, conformément aux prescriptions de l'arrêté d'autorisation d'exploitation : les niveaux sonores mesurés sur le site sont conformes aux seuils fixés par la réglementation.

LES RÉSULTATS 2019 DU PROGRAMME ENVIRONNEMENTAL



LE SMD3 A ENTREPRIS UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE. EN CE SENS, CHAQUE SECTEUR D'ACTIVITÉ DU SYNDICAT AGIT AFIN DE DIMINUER SON IMPACT ENVIRONNEMENTAL.

ADMINISTRATIF

Le SMD3 a entrepris depuis plusieurs années une démarche d'économie de la consommation de papier, avec un objectif de consommation fixé à **4 000 feuilles** par agent par an. Ceci passe notamment par la dématérialisation des marchés publics et des paiements, la systématisation des impressions recto-verso, l'utilisation de papier brouillon et le développement des échanges par mail.

En 2019, les agents du SMD3 ont réussi à maintenir le niveau de consommation sur la quasi-totalité des antennes du SMD3.

4 000
feuilles
/agent /an

COLLECTE ET TRANSPORT

L'activité collecte et transport en régie représente une consommation annuelle d'environ **560 000 L de carburant** en 2019. Ce chiffre est en augmentation par rapport à 2018 soit **+27%** en un an.

Cette évolution est expliquée par la reprise en régie du transport des ordures ménagères résiduelles en 2019 sur un périmètre plus grand.

+27%
/an

TRANSFERT DES DÉCHETS

Le SMD3 s'est fixé comme objectif de respecter les exigences de qualité des effluents aqueux pour le rejet au milieu naturel, sur l'ensemble de ses **8 centres de transfert**. En 2019, **96% des rejets** étaient conformes. L'amélioration des dispositifs de traitement des eaux sera poursuivie en 2020 sur les 2 derniers sites restant à faire (Cussac et Bergerac).

TRAITEMENT DES DÉCHETS



1,82^{Nm3}

de **biogaz** capté, en 2019, objectif atteint !

Ceci reflète l'efficacité du mode de stockage en bioréacteur et le suivi très régulier du réglage du réseau.

Le SMD3 s'était fixé comme objectif de captage à 100% CH₄ de 1,5Nm³ de biogaz sur l'ISDND de Saint-Laurent-des-Hommes.



5 421^{MWh}

d'électricité ont été produits en 2019 (+9% par rapport à 2018), soit l'équivalent de la consommation électrique de **2 332 habitants**

L'émission de **445 tonnes de CO₂** a ainsi été évitée.

LES PROJETS EN MATIÈRE D'ÉNERGIE

Plusieurs projets sont envisagés par le SMD3 afin de favoriser l'économie circulaire énergétique sur le territoire :

- La **production de carburant alternatif** type hydrogène. En effet, compte tenu de l'usage important de véhicules à carburants fossiles par le syndicat pour la collecte et le transfert des déchets, la substitution de ces carburants par des énergies dites vertes présente un enjeu environnemental considérable pour le SMD3.
- La **mise en place d'un partenariat agricole** afin de valoriser la chaleur produite par les moteurs de la centrale de biogaz. Cela renforcerait l'**implantation locale du SMD3** au sein de son territoire tout en favorisant une démarche d'économie circulaire.

COLLECTE DES DÉCHETS ET DÉCHÈTERIES



15 intercommunalités sur lesquelles la collecte des déchets ménagers est gérée en régie, par un prestataire privé ou par le SMD3 pour :

398 071
habitants

248 750
tonnes de déchets collectés en 2019 (en porte-à-porte, en apport volontaire et en déchèteries)

66 Kg
/hab.
/an

de déchets
propres et secs
collectés

46%

des tonnages
collectés sur les
50 déchèteries

41 Kg
/hab.
/an

de verre
collectés



SMD3

Syndicat Mixte Départemental
des Déchets de la Dordogne

SYNTHÈSE DES DÉCHETS COLLECTÉS EN 2019



TONNAGES COLLECTÉS

248 750 tonnes

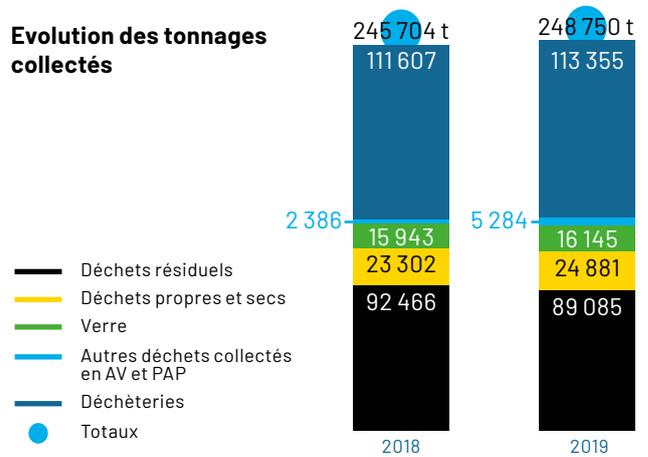
de déchets ménagers et assimilés (hors apport des professionnels) ont été collectées sur le territoire du SMD3. Cela représente **625 kg par habitant** en moyenne en 2019.

Une augmentation de **1% des tonnages collectés** est constatée entre 2018 et 2019, malgré une diminution marquée des déchets résiduels (-4%). Cette hausse est

principalement due à l'augmentation des déchets apportés en déchèteries (+5%) et des déchets recyclables (+1%).

Les déchèteries représentant **48%** des tonnages sont les principaux lieux de collecte des déchets. Les déchets résiduels sont le deuxième flux le plus important. Les déchets recyclables (DPS et verre) représentent 16% des déchets collectés.

Evolution des tonnages collectés



ZOOM SUR LA COLLECTE EN PORTE-À-PORTE ET EN APPORT VOLONTAIRE

135 394 tonnes

ont été collectés en porte-à-porte et en apport volontaire sur le territoire en 2019, soit en moyenne **340 kg par habitant**.

Ces collectes sont réalisées majoritairement en régie par : **127 véhicules** et **381 agents**.

36%

Apport volontaire

64%

Porte-à-porte



127



381

ZOOM SUR LA COLLECTE EN DÉCHÈTERIES

50

déchèteries sont en fonctionnement en 2019 sur le territoire de SMD3 soit 1 déchèterie pour 7 961 habitants.

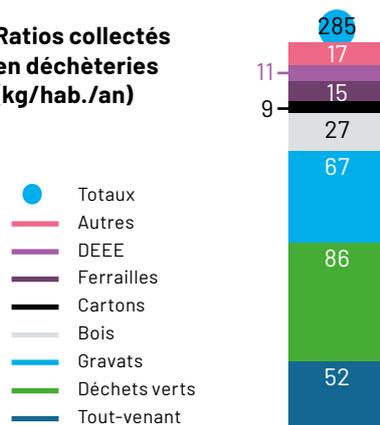
285

kg par habitant en moyenne ont été collectés en déchèterie.

+1%

d'augmentation des apports en déchèteries entre 2018 et 2019. Cette hausse porte principalement sur les déchets verts et les gravats.

Ratios collectés en déchèteries (kg/hab./an)





SECTEUR V ANTENNE DE BERGERAC

70

COMMUNES
ADHÉRENTES*

DONT 32 APPARTENANT
À LA CA BERGERACOISE
(CF PAGE 29)

75 186

HABITANTS*

*AU 01/01/2019

29 790

TONNES DE
DÉCHETS COLLECTÉS

COMPÉTENCES

- Sur **70 communes**, le SMD3 exerce la compétence déchèteries, collecte du verre et communication. Sur **38** d'entre elles, le SMD3 exerce en plus la compétence collecte, ce qui représente **12 356 habitants** et **7 894 tonnes de déchets collectés**.
- **4 déchèteries** : le SMD3 assure en régie la gestion du haut et du bas-de-quai de l'ensemble des déchèteries du secteur
- **Communication et sensibilisation** : le SMD3 assure la communication locale sur le secteur

SENSIBILISATION

- Recrutement de **2 animateurs** en juillet 2019
- **Sensibilisation à la Redevance incitative** avec notamment 1 formation d'élus (26 personnes) et 12 réunions publiques (563 personnes)
- **42 animations** jeune public dont environ 39 interventions en maternelle et en écoles primaires : environ 1 100 personnes sensibilisées
- **34 animations** adultes et grand public dont un atelier de couches lavables, des stands sur les marchés, 17 animations, 6 visites de l'ISDND et du centre de tri.
- Distribution de **591 composteurs individuels**

MOYENS



Moyens humains

27 agents dont :

- 12 agents de collecte dont un responsable
- 8 agents de déchèteries dont un responsable
- 2 agents de transfert
- 2 agents d'animation
- 3 agents administratifs dont un responsable d'antenne

Moyens matériels

6 véhicules de collecte dont :

- 3 BCL
- 1 BOM grue
- 2 BOM bi-compartmentées

Autres matériels :

- 1 mini benne
- 1 compacteur et 1 chariot élévateur
- 2 chariots télescopiques
- 1 chargeuse



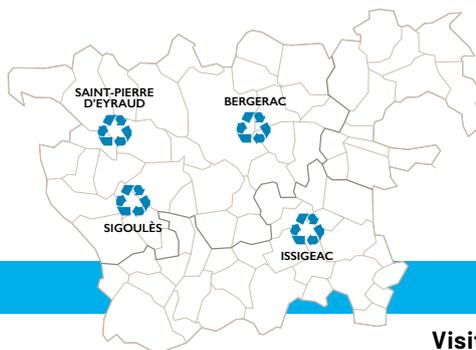
OUTILS DE PRÉCOLLECTE

- **30 colonnes d'apport volontaire** pour les DR, les DPS (respectivement 15 colonnes pour chaque flux)
- **3 000 bacs individuels** pour la collecte en porte-à-porte des DR et des DPS (respectivement 1 500 bacs pour chaque flux)

LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS EN PORTE-À-PORTE OU EN APPORT VOLONTAIRE

| | Mode de collecte* | Fréquence* | Tonnages 2019 | Km parcourus |
|-------------------------|--|--------------------------|---------------|--------------|
| Déchets résiduels | 88% en porte-à-porte 2% en apport volontaire | 100% en C1 | 3 082 | 156 469 |
| Déchets propres et secs | 85% en porte-à-porte 15% en apport-volontaire | 85% en C0,5 15% en C1 | 961 | 77 067 |
| Verre | 100% en apport volontaire | - | 3 010 | NC |
| Textile | 100% en apport volontaire | - | 221 | NC |
| Déchets verts | 100% en apport volontaire | - | 850 | NC |

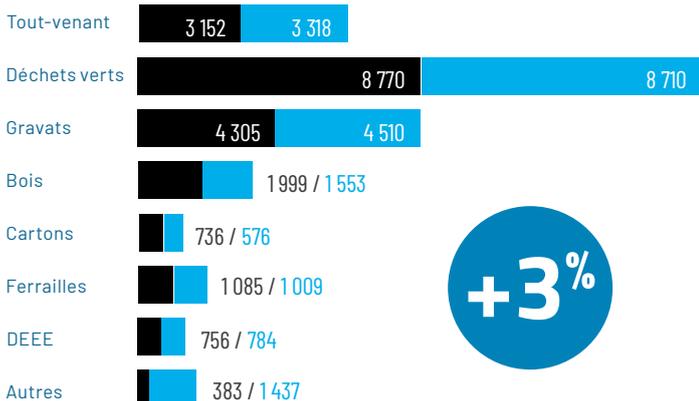
*10 tonnes de déchets bois supplémentaires ont été collectés en apport volontaire sur le territoire - En pourcentage de la population du territoire de l'adhérent C0.5 : une collecte toutes les deux semaines C1 : une collecte par semaine



LES DÉCHÈTERIES

Tonnages collectés

En 2019, **21 896 tonnes de déchets** ont été déposés dans les 4 déchèteries du territoire. Ce chiffre est en hausse de **+3%** par rapport à 2018.



• Tonnages collectés en 2018 • Tonnages collectés en 2019

Visites sur les déchèteries

En 2019, on compte un total de **71 436 visites** dans les 4 déchèteries du territoire. Cela représente environ 1 passage par habitant par an. Cependant ce chiffre est à nuancer car les données de fréquentation pour la déchèterie de Bergerac ne sont pas disponibles.

- Déchèterie de Bergerac : **NC**
- Déchèterie de Saint-Pierre-d'Eyraud : **> 40 000 visites**
- Déchèterie de Sigoulès : **20 061 visites**
- Déchèterie d'Issigeac : **11 375 visites**

BILAN SUR LES PERFORMANCES DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS



- **3 440 t** en porte-à-porte
- **4 454 t** en apport volontaire
- **21 896 t** en déchèterie

PERFORMANCES EN KG/HAB./AN

Les ratios de déchets ménagers et assimilés ont globalement diminué de **0,15 %** depuis 2018 :

| | 2018 | 2019 |
|-------------------------------------|------|------|
| Déchets résiduels | 272 | 249 |
| Déchets propres et secs | 73 | 78 |
| Verre | 39 | 40 |
| Déchèterie | 275 | 291 |
| Total déchets ménagers et assimilés | 659 | 658 |

FAIT MARQUANT 2019

INSTALLATION DE GARDE-CORPS

Installation des garde-corps sur les déchèteries de Saint Pierre d'Eyraud, Issigeac et Sigoulès, dans le cadre de la mise aux normes généralisée de l'ensemble des déchèteries présentes sur le territoire du SMD3. La déchèterie de Bergerac sera équipée en 2020 (en photos ci-dessous).

RECRUTEMENT

Recrutement de 2 agents d'animation sur le secteur.



SMD3 antenne de Bergerac

Rue Emile Zola - 24100 Bergerac
05 53 58 55 55
Service usagers : 09 71 00 84 24
service.usagers@smd3.fr
sdm3.fr



SECTEUR VI ANTENNE DE MONTPON-MUSSIDAN

48
COMMUNES
ADHÉRENTES*

+ LES COMPÉTENCES POUR
4 COMMUNES APPARTENANT
À LA CC ISLE VERN
SALEMBRE EN PÉRIGORD
ET 6 APPARTENANT À LA CA
BERGERACOISE

36 012
HABITANTS*

*AU 01/01/2019

19 593
TONNES DE
DÉCHETS COLLECTÉS

COMPÉTENCES

- Collecte en porte-à-porte et en apport volontaire : le SMD3 assure toutes les collectes des différents flux en régie.
- 6 déchèteries : le SMD3 assure en régie la gestion du haut et du bas-de-quai de l'ensemble des déchèteries. Cette antenne gère également les hauts-de-quai et bas-de-quai des 2 déchèteries de Saint-Astier et de Neuvic (sur le territoire de la CC Isle Vern Salembre).

SENSIBILISATION

- Sensibilisation à la Redevance Incitative avec notamment 5 formations d'élus et 27 réunions publiques ;
- 23 animations jeune public dont 9 interventions dans les écoles et 14 visites des installations techniques du territoire : plus de 770 enfants sensibilisés ;
- 3 ateliers prévention réalisés auprès du grand public.
- Distribution de 433 composteurs individuels

23
animations

MOYENS



Moyens humains

- 29 agents dont :
- 1 responsable d'antenne
 - 1 responsable de collecte
 - 1 responsable de déchèterie
 - 1 responsable d'exploitation
 - 8 agents de déchèteries
 - 15 chauffeurs de collecte
 - 2 agents d'animation



Moyens matériels

- 15 véhicules de collecte dont :
- 4 BOM
 - 4 BCL
 - 4 Nord Engineering
 - 3 polybennes

OUTILS DE PRÉCOLLECTE

- 233 colonnes d'apport volontaire pour le verre
- 14 456 bacs individuels pour la collecte en porte-à-porte

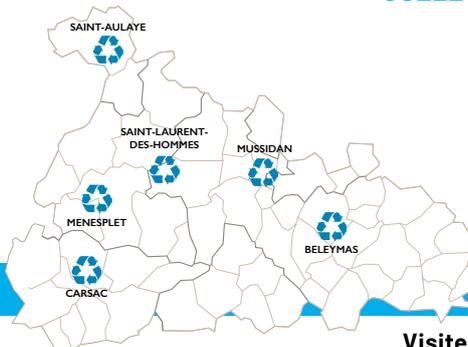
LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS EN PORTE-À-PORTE OU EN APPORT VOLONTAIRE

T
10 170
tonnes

tonnes de déchets ont été collectées en apport volontaire ou en porte-à-porte sur le secteur de Montpon-Mussidan. Plus de 255 500 km ont été parcourus en 2019 pour l'ensemble de ces collectes.

| | Mode de collecte* | Fréquence* | Tonnages 2019 | Km parcourus |
|---|--|--------------------------|---------------|--------------|
| Déchets résiduels | 80% en porte-à-porte 20% en apport volontaire | 75% en C1 25% en C2 | 6 481 | 159 043 |
| Déchets propres et secs / Journaux / Cartons | 75% en porte-à-porte 25% en apport-volontaire | 75% en C0,5 25% en C1 | 2 218 | 79 521 |
| Verre | 100% en apport volontaire | - | 1 284 | 17 000 |
| Textile | 100% en apport volontaire | - | 91 | NC |
| Tout venant | 100% en apport volontaire | - | 41 | NC |

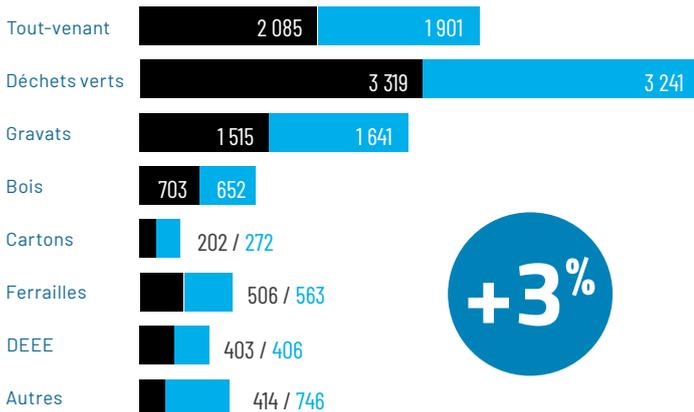
*On compte également 28 tonnes de déchets « Amiante Ciment » collectés en apport volontaire. - En pourcentage de la population du territoire de l'adhérent C0.5 : une collecte toutes les deux semaines C1 : une collecte par semaine C2 : deux collectes par semaine



LES DÉCHÈTERIES

Tonnages collectés

En 2019, **9 422 tonnes de déchets** ont été déposées dans les **6 déchèteries** du territoire. Ce chiffre est en hausse de **+3%** par rapport à 2018.



• Tonnages collectés en 2018 • Tonnages collectés en 2019

Visites sur les déchèteries

En 2019, on compte un total de **89 633 visites** dans les **6 déchèteries** du territoire. Cela représente **2,5 passages** par habitant par an.

- Déchèterie de Mènesplet : **29 897 visites**
- Déchèterie de Mussidan : **34 621 visites**
- Déchèterie de Saint-Aulaye : **5 584 visites**
- Déchèterie de Beleymas : **7 188 visites**
- Déchèterie de Saint-Laurent-des-Hommes : **5 594 visites**
- Déchèterie de Carsac : **6 749 visites**

BILAN SUR LES PERFORMANCES DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS



- **+5%** par rapport à 2018
- **• 8 574 t** en porte-à-porte
- **• 1 597 t** en apport volontaire
- **• 9 422 t** en déchèterie

PERFORMANCES EN KG/HAB./AN

Les ratios de déchets ménagers et assimilés ont globalement augmenté de **2%** depuis 2018 :

| | 2018 | 2019 |
|-------------------------------------|------|------|
| Déchets résiduels | 187 | 180 |
| Déchets propres et secs | 62 | 62 |
| Verre | 36 | 36 |
| Déchèterie | 257 | 264 |
| Total déchets ménagers et assimilés | 543 | 544 |

FAIT MARQUANT 2019

- La poursuite de la préparation à la mise en place de la Redevance Incitative sur le territoire
- Des formations pour les élus pendant l'année
- Les premières commandes de matériels (camions, bornes d'apport volontaire, lancement d'études pour les travaux nécessaires)
- Des journées de démonstrations pour les nouveaux camions et les bornes d'apport volontaire
- La mise en sécurité des garde-corps de l'ensemble des 6 déchèteries du secteur
- L'équipement des déchèteries de nouvelles grandes armoires aux normes et spécifiques aux DDS d'un montant de 48,3 k€ TTC
- La mise à disposition de compost gratuit à la déchèterie de Saint-Laurent-des-Hommes pour les habitants du territoire



SMD3 antenne de Montpon-Mussidan

Lieu-dit-Seneuil
24400 Saint-Laurent-des-Hommes
05 53 80 42 74
Service usagers : 09 71 00 84 24
service.usagers@smd3.fr
smd3.fr



SECTEUR IV ANTENNE DE BELVÈS



76
COMMUNES
ADHÉRENTES*

33 311
HABITANTS*
*AU 01/01/2019

25 555
TONNES DE
DÉCHETS COLLECTÉS

COMPÉTENCES

- Collecte en porte-à-porte et en apport volontaire : le SMD3 assure toutes les collectes des différents flux en régie
- **8 déchèteries** : le SMD3 assure en régie la gestion du haut et du bas-de-quai de l'ensemble des déchèteries

SENSIBILISATION

- Distribution de **144 composteurs individuels** (109 de 300 L et 35 de 600 L). Au total, **1 228 foyers** ont été équipés en composteurs individuels depuis 2011
- **1 animation tri et gaspillage alimentaire** au collège de Beaumont soit 270 collégiens sensibilisés
- De nombreuses animations dans les établissements scolaires (écoles et collège) : un total de **809 enfants sensibilisés**

144
composteurs

MOYENS



Moyens humains

- 55 agents** dont :
- 31 agents en collecte
 - 10 agents en déchèteries
 - 2 agents d'animation
 - 6 agents administratifs
 - Autres personnels : 6



Moyens matériels

- 18 véhicules de collecte**
dont 4 polybennes

OUTILS DE PRÉCOLLECTE

- **361 colonnes d'apport volontaire** pour le verre et le papier (respectivement 246 colonnes pour le verre et 115 pour le papier)
- Distribution de **sacs jaunes** pour la collecte sélective

T

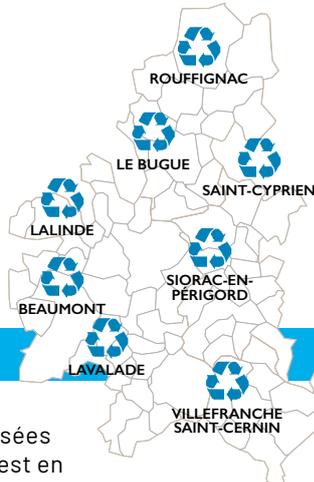
LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS EN PORTE-À-PORTE OU EN APPORT VOLONTAIRE

12 567 tonnes

de déchets ont été collectées en apport volontaire ou en porte-à-porte sur le secteur de Belvès. Plus de **312 000 km** ont été parcourus pour l'ensemble de ces collectes.

| | Mode de collecte* | Fréquence* | Tonnages 2019 | Km parcourus |
|-------------------------|--|--------------------------|---------------|--------------|
| Déchets résiduels | 35% en porte-à-porte 65% en apport volontaire | 60% en C1 40% en C2 | 8 797 | 146 980 |
| Déchets propres et secs | 35% en porte-à-porte 65% en apport volontaire | 50% en C0,5 50% en C1 | 1 701 | 142 244 |
| Journaux et magazines | 100% en apport volontaire | - | 1 730 | 22 746 |
| Textile | 100% en apport volontaire | - | 25 | NC |
| Déchets verts | 100% en apport volontaire | - | 307 | NC |

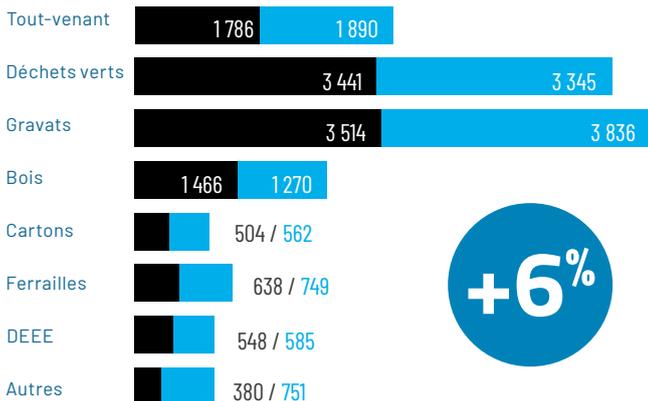
*On compte également 6 tonnes de déchets « Amiante Ciment » collectés en apport volontaire - En pourcentage de la population du territoire de l'adhérent C0,5 : une collecte toutes les deux semaines C1 : une collecte par semaine C2 : deux collectes par semaine



LES DÉCHÈTERIES

Tonnages collectés

En 2019, 12 988 tonnes de déchets ont été déposées dans les 8 déchèteries du territoire. Ce chiffre est en hausse de **+6%** par rapport à 2018



• Tonnages collectés en 2018 • Tonnages collectés en 2019

BILAN SUR LES PERFORMANCES DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS



- **+ 2%** par rapport à 2018
- **12 988 t** en porte-à-porte
- **2 080 t** en apport volontaire
- **10 487 t** en déchèterie

PERFORMANCES EN KG/HAB./AN

Les ratios de déchets ménagers et assimilés ont globalement augmenté de **3%** depuis 2018 :

| | 2018 | 2019 |
|-------------------------------------|------|------|
| Déchets résiduels | 271 | 264 |
| Déchets propres et secs | 48 | 51 |
| Verre | 50 | 52 |
| Déchèterie | 366 | 399 |
| Total déchets ménagers et assimilés | 744 | 767 |

BILAN FINANCIER

Le budget déchets est de :
3 247 600 € en fonctionnement
2 444 650 € en investissement

- Le service déchets est notamment financé par :
- La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : **4 710 578 €** soit **140 €/hab.**
 - La Redevance Spéciale des professionnels : **178 592 €**

Visites sur les déchèteries

En 2019, on compte un total de **149 713 visites annuelles** dans les 8 déchèteries du territoire.

- Déchèterie du Bugue : **31 849 visites**
- Déchèterie de Lalinde : **26 403 visites**
- Déchèterie de Beaumont : **11 304 visites**
- Déchèterie de Saint-Cyprien : **14 858 visites**
- Déchèterie de Siorac : **19 153 visites**
- Déchèterie de Lavalade : **9 068 visites**
- Déchèterie de Saint-Cernin : **4 282 visites**
- Déchèterie de Rouffignac : **20 045 visites**

FAIT MARQUANT 2019

- Depuis le 1^{er} janvier 2018, le SYGED Bastides Forêt Bessède mutualise ses services avec le SMD3. Cet essai a été transformé, le 1^{er} janvier 2019, en fusion. Ainsi, la structure est devenue une antenne du syndicat départemental des déchets : l'antenne de Belvès.
- L'année 2019 a permis de concrétiser les projets de modernisation de la collecte ainsi que la mise en place de la redevance incitative.
- Un cabinet d'études a assisté le syndicat dans le reclassement des agents. Des formations leur ont été proposées notamment pour la conduite des camions robotisés. Des groupes de travail ont été constitués afin d'échanger sur les nouvelles collectes et pratiques. Des travaux ont débuté sur le territoire afin que les emplacements soient en adéquation avec les nouveaux points de collecte. Des rencontres avec les élus ainsi que les professionnels ont débuté.
- 4 sessions de formation sur la redevance incitative ont été programmées. Elles étaient destinées aux élus et leur personnel administratif et technique.
- Fin 2019, ont été réceptionnés les premiers matériels : camions robotisés et bornes.



Les préparatifs ont été coordonnés en 2019 afin que toutes les équipes soient prêtes pour le 06 janvier 2020, date de démarrage du déploiement des nouveaux équipements.

SMD3 antenne de Belvès

Magnanie-Belvès - 24170 Pays de Belves
05 24 15 80 27
Service usagers : 09 71 00 84 24
service.usagers@smd3.fr
sdm3.fr



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRASSONNAIS EN PÉRIGORD NOIR THENON HAUTEFORT

14

COMMUNES ADHÉRENTES*

SUR LES 37 COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

6 549

HABITANTS*

*AU 01/01/2019

2 840

TONNES DE
DÉCHETS COLLECTÉS

COMPÉTENCES

- **Collecte en porte-à-porte et en apport volontaire** : le SMD3 assure toutes les collectes de déchets en régie.
- **Déchèterie de Thenon** : le SMD3 assure en régie la gestion du haut et du bas-de-quai.
- **Communication et sensibilisation** : le SMD3 assure la communication locale sur le territoire de la Communauté de communes.

SENSIBILISATION

- Distribution de **14 composteurs** individuels

14
composteurs

LES DÉCHÈTERIES

La Communauté de Communes compte **1 déchèterie** sur son territoire à Thenon qui est gérée intégralement par le SMD3 au sein de l'Antenne de Belvès. Plus de **12 700 passages** y ont été comptabilisés en 2019 soit environ 2 passages par habitant par an.

En 2019, **876 tonnes de déchets** ont été déposées dans la déchèterie de Thenon.

BILAN SUR LES PERFORMANCES DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS



2 840
tonnes

- **+ 5%** par rapport à 2018
- **• 1 291 t** en porte-à-porte
- 673 t** en apport volontaire
- 876 t** en déchèterie

PERFORMANCES EN KG/HAB./AN

Les ratios de déchets ménagers et assimilés ont globalement augmenté de **1%** depuis 2018 :

| | 2018 | 2019 |
|-------------------------------------|------|------|
| Déchets résiduels | 211 | 197 |
| Déchets propres et secs | 69 | 69 |
| Verre | 38 | 33 |
| Déchèterie | 112 | 134 |
| Total déchets ménagers et assimilés | 431 | 434 |

MOYENS



Moyens humains
2 agents titulaires de collecte



Moyens matériels
• 1 véhicule de collecte

LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS EN PORTE-À-PORTE OU EN APPORT VOLONTAIRE

| | Mode de collecte* | Fréquence* | Tonnages 2019 |
|-------------------------|--|------------|---------------|
| Déchets résiduels | 28% en porte-à-porte 72% en apport volontaire | 100% en C1 | 1 291 |
| Déchets propres et secs | 28% en porte-à-porte 72% en apport volontaire | | 449 |
| Verre | 100% en apport volontaire | - | 213 |
| Textile | 100% en apport volontaire | - | 11 |

*En pourcentage de la population du territoire de l'adhérent C1 : une collecte par semaine

FAIT MARQUANT 2019

LA MISE AUX NORMES DE LA DÉCHÈTERIE DE THENON

La déchèterie existante, initialement dimensionnée pour l'usage exclusif de la commune de Thenon, est obsolète. Il est nécessaire de remettre aux normes et de redimensionner cet équipement pour faire face aux besoins liés au nouveau bassin de population. L'objectif est de créer la première déchèterie à plat du département, qui puisse accueillir, dans le respect de la réglementation en vigueur, les usagers de toute la Communauté de communes.

Communauté de communes Thenon Hautefort

58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-La-Villedieu
05 53 50 96 10
cc-terrassonnais-thenon-hautefort.fr

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU BERGERACOIS

38

COMMUNES
ADHÉRENTES*
DONT 6 APPARTENANT
AU SECTEUR MONTPON-
MUSSIDAN



BERGERAC SUD DORDOGNE
la CAB

62 830

HABITANTS*

*AU 01/01/2019

19 752

TONNES DE
DÉCHETS COLLECTÉS
EN RÉGIE

COMPÉTENCES

- **Collecte en porte-à-porte et en apport volontaire** : la collectivité assure toutes les collectes de déchets résiduels et de DPS (sauf pour les 6 communes appartenant au secteur Montpon-Mussidan).
- **Collecte du verre** : assurée par le SMD3.
- **3 déchèteries** : le SMD3 assure en régie la gestion du haut et du bas-de-quai.
- **Communication et sensibilisation** : le SMD3 assure la communication locale sur le territoire de la Communauté de communes.

LES DÉCHÈTERIES

La Communauté d'Agglomération compte **4 déchèteries** gérées en intégralité par le SMD3 au sein de l'antenne de Bergerac : Bergerac, Saint-Pierre-d'Eyraud, Sigoulès et Issigeac qui ont accueilli plus de **60 000 visiteurs** en 2019.

BILAN SUR LES PERFORMANCES DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

En 2019
T
19 752 tonnes

- **-2%** par rapport à 2018
- **•17 801 t** en porte-à-porte
- **•1 951 t** en apport volontaire

PERFORMANCES EN KG/HAB./AN

Les ratios de déchets ménagers et assimilés ont globalement diminué de **20%** depuis 2018 :

| | 2018 | 2019 |
|-------------------------|------|------|
| Déchets résiduels | 275 | 220 |
| Déchets propres et secs | 50 | 40 |

MOYENS

31

12

Moyens humains

- 31 agents titulaires de collecte**, dont :
- 27 agents de collecte
 - 4 agents administratifs

Moyens matériels

- **12 véhicules de collecte**

OUTILS DE PRÉCOLLECTE

- **998 bacs individuels** pour la collecte en porte-à-porte des DR et des DPS (respectivement 634 bacs pour les DR et 364 bacs pour les DPS)

T

LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS EN PORTE-À-PORTE OU EN APPORT VOLONTAIRE

19 752 tonnes

de déchets ont été collectées en apport volontaire ou en porte-à-porte par la CAB.
Plus de **242 700 km** ont été parcourus pour l'ensemble de ces collectes.

| | Mode de collecte* | Fréquence* | Tonnages 2019 | Km parcourus |
|-------------------------|--|-------------------------------------|----------------|--------------|
| Déchets résiduels | 90% en porte-à-porte 10% en apport volontaire | 43% en C1 33% en C2 24% en C4 | 16 517 | 183 945 |
| Déchets propres et secs | 90% en porte-à-porte 10% en apport volontaire | 85% en C1 15% en C2 | 2 995 | 53 209 |
| Verre | 100% en apport volontaire | - | Voir Secteur V | NC |
| Déchets verts | 47% de la population (Bergerac et Gardonne) en porte-à-porte | Sur rendez-vous | 240 | 5 600 |
| Textile | 100% en apport volontaire | - | Voir Secteur V | |

*En pourcentage de la population du territoire de l'adhérent C1 : une collecte par semaine C2 : deux collectes par semaine C4 : quatre collectes par semaine

Communauté d'Agglomération du Bergeracois

« La Tour Est » - 24100 Bergerac
05 53 23 43 95
contact@la-cab.fr
la-cab.fr

SMCTOM DE THIVIERS



63
COMMUNES
ADHÉRENTES*

32 369
HABITANTS*
*AU 01/01/2019

17 650
TONNES DE
DÉCHETS
COLLECTÉS

COMPÉTENCES

- **Collecte en porte-à-porte et en apport volontaire** : le SMCTOM de Thiviers assure toutes les collectes des différents flux en régie
- **6 déchèteries** : le SMCTOM de Thiviers assure en régie la gestion du haut et du bas-de-quai de l'ensemble des déchèteries
- **Communication et prévention** : Le SMCTOM de Thiviers assure la compétence communication et prévention sur son territoire.

SENSIBILISATION

- Distribution de **153 composteurs individuels** : aujourd'hui plus de **2 700 foyers** sont équipés en composteurs
- **52 journées de sensibilisation** organisées sur le territoire dont 14 auprès des enfants et 8 auprès du grand public

52
journées

MOYENS

**Moyens humains**

- 41 agents** dont :
- 20 agents de collecte
 - 11 agents de déchèterie
 - 2 agents de communication et prévention
 - 8 agents administratifs

**Moyens matériels**

- 12 véhicules de collecte** dont :
- 3 bennes à chargement latéral
 - 6 BOM grues
 - 3 BOM classiques
- Autre matériel :**
- 2 Ampli-roll

OUTILS DE PRÉCOLLECTE

- **558 colonnes d'apport volontaire** pour les DR, les DPS et le verre (respectivement 157, 170 et 231 colonnes pour chaque flux)
- **6 512 bacs individuels** pour la collecte en porte-à-porte des DR et des DPS (respectivement 3 412 bacs pour les DR et 3 100 bacs pour les DPS)

T

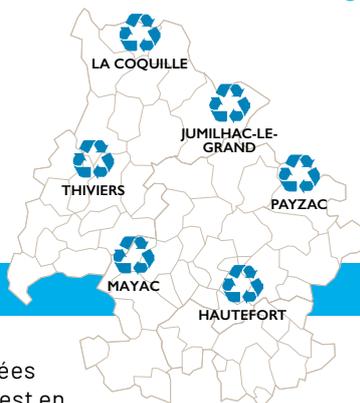
LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS EN PORTE-À-PORTE OU EN APPORT VOLONTAIRE

9 979 tonnes

de déchets ont été collectés en porte-à-porte et en apport volontaire par le SMCTOM de Thiviers. Plus de **321 000 km** ont été parcourus pour réaliser l'ensemble de ces collectes.

| | Mode de collecte* | Fréquence* | Tonnages 2019 | Km parcourus |
|-------------------------|--|-------------------------|---------------|--------------|
| Déchets résiduels | 10% en porte-à-porte 90% en apport volontaire | 100% en C1 | 6 389 | 187 582 |
| Déchets propres et secs | 10% en porte-à-porte 90% en apport-volontaire | 90% en C0,5 - 10% en C1 | 2 123 | 102 631 |
| Verre | 100% en apport volontaire | - | 1 395 | 31 104 |
| Textile | 100% en apport volontaire | - | 3 | NC |
| Déchets verts | - | - | 59 | NC |

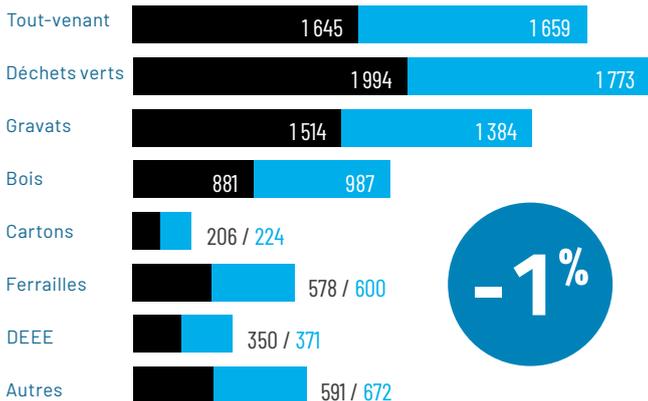
*8 tonnes supplémentaires de déchets « tout-venant » ont également été collectés en apport volontaire sur le territoire. - En pourcentage de la population du territoire de l'adhérent C0,5 : une collecte toutes les deux semaines C1 : une collecte par semaine



LES DÉCHÈTERIES

Tonnages collectés

En 2019, 7 671 tonnes de déchets ont été déposées dans les 6 déchèteries du territoire. Ce chiffre est en baisse de **-1%** par rapport à 2018.



• Tonnages collectés en 2018 • Tonnages collectés en 2019

Visites sur les déchèteries

En 2019, on compte un total de **81 041 visites annuelles** dans les 6 déchèteries du territoire. Cela représente **2,5 passages** par habitant par an.

- Déchèterie de Thiviers : **22 939 visites**
- Déchèterie de Mayac : **18 235 visites**
- Déchèterie de Hautefort : **9 796 visites**
- Déchèterie de La Couille : **14 188 visites**
- Déchèterie de Payzac : **12 759 visites**
- Déchèterie de Jumilhac-le-Grand : **3 124 visites**

BILAN FINANCIER

Le budget déchets est de :
3 987 616 € en fonctionnement
1 144 170 € en investissement

Le service déchets est notamment financé par :

- La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : **3 557 531 € soit 109 €/hab.**
- La Redevance spéciale des professionnels : **163 433 €**

BILAN SUR LES PERFORMANCES DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS



- **+ 4%** par rapport à 2018
- **• 851 t** en porte-à-porte
- **• 9 128 t** en apport volontaire
- **• 7 671 t** en déchèterie

PERFORMANCES EN KG/HAB./AN

Les ratios de déchets ménagers et assimilés ont globalement diminué de **4%** depuis 2018 :

| | 2018 | 2019 |
|-------------------------------------|------|------|
| Déchets résiduels | 215 | 197 |
| Déchets propres et secs | 70 | 66 |
| Verre | 45 | 43 |
| Déchèterie | 239 | 237 |
| Total déchets ménagers et assimilés | 568 | 545 |

FAIT MARQUANT 2019



- La création d'un guide de compostage et une campagne de distribution de compost
- L'acquisition de matériel de collecte : une polybenne grue et une benne de collecte latérale

SMCTOM de Thiviers

Les Chemins Rouges - 24270 Dussac
 05 53 52 65 16
 contact@smctom-thiviers.com
 smctom-thiviers.com



58
COMMUNES
ADHÉRENTES*

40 671
HABITANTS*
*AU 01/01/2019

28 516
TONNES DE
DÉCHETS
COLLECTÉS

COMPÉTENCES

- **Collecte en porte-à-porte et en apport volontaire** : le SICTOM Périgord Noir assure toutes les collectes des différents flux en régie
- **6 déchèteries** : le SICTOM Périgord Noir assure en régie la gestion du haut et du bas-de-quai de l'ensemble des déchèteries
- **Communication et prévention** : le SICTOM Périgord Noir assure la compétence communication et prévention sur son territoire

SENSIBILISATION

- Distribution de **400 composteurs individuels** : aujourd'hui plus de **8 130 foyers** sont équipés en composteurs
- Installation d'un **composteur collectif**
- Distribution de **600 autocollants STOP PUB** en 2019
- **46 journées de sensibilisation** organisées sur le territoire dont **24** auprès des enfants et **22** auprès du grand public

600
STOP PUB

MOYENS

**Moyens humains**

59 agents dont :

- 42 agents de collecte
- 7 agents de déchèterie
- 2 agents de communication et prévention
- 8 agents administratifs dont un responsable de la facturation

**Moyens matériels**

16 véhicules de collecte dont :

- 4 polybenne
- 12 BOM de collecte classique

OUTILS DE PRÉCOLLECTE

- **708 colonnes d'apport volontaire** pour les DR, les DPS et le verre (respectivement 164, 174 et 370 colonnes pour chaque flux)
- **6 971 bacs individuels** pour la collecte en porte-à-porte des DR, des DPS et des biodéchets (respectivement 2 660 bacs pour les DR, 3 500 bacs pour les DPS et 811 bacs pour les biodéchets)

T

LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS EN PORTE-À-PORTE OU EN APPORT VOLONTAIRE

18 735 tonnes

ont été collectées en porte-à-porte et en apport volontaire. Plus de **70 000 km** ont été parcourus pour réaliser l'ensemble de ces collectes.

| | Mode de collecte* | Fréquence* | Tonnages 2019 | Km parcourus |
|-------------------------|--|--|---------------|--------------|
| Déchets résiduels | 4% en porte-à-porte 96% en apport volontaire | 70% en C0,5 20% en C1 5% en C2 et 5% en C5 | 12 338 | NC |
| Déchets propres et secs | 22% en porte-à-porte 78% en apport volontaire | 70% en C0,5 20% en C1 | 3 417 | 45 700 |
| Biodéchets | 100% en porte-à-porte | 100% en C1 | 187 | 21 000 |
| Verre | 100% en apport volontaire | - | 2 408 | 3 700 |
| Textile | 100% en apport volontaire | | 47 | NC |
| Déchets verts | 100% en apport volontaire | | 322 | NC |

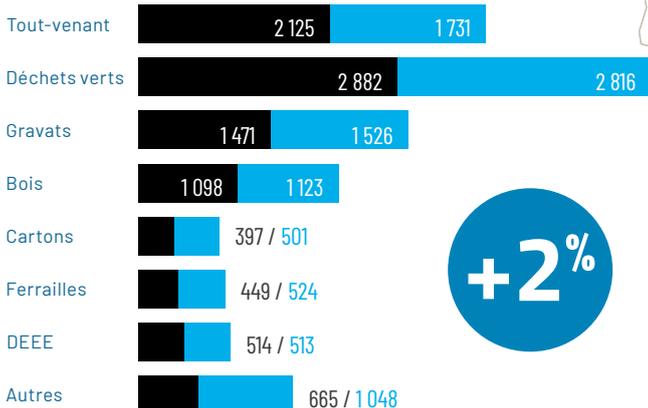
*15 tonnes supplémentaires de déchets (Amiante-Ciment et Bois) ont également été collectés en apport volontaire sur le territoire - En pourcentage de la population du territoire de l'adhérent C0.5 : une collecte toutes les deux semaines C1 : une collecte par semaine C2 : deux collectes par semaine C5 : 5 collectes par semaine



LES DÉCHÈTERIES

Tonnages collectés

En 2019, **9 781 tonnes de déchets** ont été déposées dans les **6 déchèteries** du territoire. Ce chiffre est en hausse de **+2%** par rapport à 2018.



• Tonnages collectés en 2018 • Tonnages collectés en 2019

Visites sur les déchèteries

En 2019, on compte un total de **120 891 visites annuelles** dans les 6 déchèteries du territoire. Cela représente **3 passages** par habitant par an.

- Déchèterie de Carlux : **9 921 visites**
- Déchèterie de Cénac : **18 216 visites**
- Déchèterie de Les Eyzies : **10 882 visites**
- Déchèterie de Montignac : **19 528 visites**
- Déchèterie de Saint-Crépin : **7 655 visites**
- Déchèterie de Sarlat : **54 689 visites**

BILAN FINANCIER

Le budget déchets est de :
7 701 059 € en fonctionnement
4 531 967 € en investissement
77 018 € de dette

Le service déchets est notamment financé par :

- La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : **4 531 967 € soit 159 €/hab.**
- La Redevance spéciale des professionnels : **441 603 €**
- Le paiement des professionnels en entrées de déchèteries : **7 793 €**

BILAN SUR LES PERFORMANCES DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS



28 516 tonnes

- **-0,5%** par rapport à 2018
- **• 13 382 t** en porte-à-porte
- **• 5 353 t** en apport volontaire
- **• 9 781 t** en déchèterie

PERFORMANCES EN KG/HAB./AN

Les ratios de déchets ménagers et assimilés ont globalement augmenté de **2%** depuis 2018 (malgré une baisse des tonnages globaux, la population du syndicat a subi une légère baisse, ce qui explique une hausse des ratios totaux) :

| | 2018 | 2019 |
|-------------------------------------|------|------|
| Déchets résiduels | 317 | 303 |
| Déchets propres et secs | 59 | 79 |
| Verre | 56 | 59 |
| Déchèterie | 230 | 249 |
| Total déchets ménagers et assimilés | 666 | 701 |

FAIT MARQUANT 2019

L'INSTALLATION DES NOUVEAUX CONTENEURS DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DE LA REDEVANCE INCITATIVE

Sur les 60 communes du territoire, le syndicat a déjà équipé 20 communes de bornes enterrées et semi-enterrées adaptées à la future mise en place de la Redevance Incitative. Le SICTOM du Périgord Noir continuera sa progression afin d'équiper toutes ses communes adhérentes d'ici fin 2021 pour une année test de la Redevance Incitative en 2022 et une application en 2023.



SICTOM du Périgord Noir

La Borne 120
 24200 Marcillac Saint-Quentin
 05 53 29 87 50
 sictom-perigord-noir@wanadoo.fr
 sictom-perigord-noir.fr

SMCTOM DE RIBÉRAC



46
COMMUNES
ADHÉRENTES*

21 766
HABITANTS*
*AU 01/01/2019

11 718
TONNES DE
DÉCHETS COLLECTÉS

COMPÉTENCES

- **Collecte en porte-à-porte et en apport volontaire** : le SMCTOM de Ribérac assure toutes les collectes des différents flux en régie
- **3 déchèteries** : le SMCTOM de Ribérac assure en régie la gestion du haut et du bas-de-quai de l'ensemble des déchèteries
- **Communication et prévention** : Le SMCTOM de Ribérac assure la compétence communication et prévention sur son territoire

SENSIBILISATION

- Distribution de **231 composteurs individuels** : aujourd'hui plus de **2 231 foyers** sont équipés en composteurs
- Distribution de **492 autocollants** « STOP PUB » en 2019
- **43 journées de sensibilisation** organisées sur le territoire dont 7 auprès des enfants et 33 auprès du grand public

43
journées

MOYENS



Moyens humains

30 agents dont :

- 21 agents de collecte
- 3 agents de déchèterie
- 1 agent de communication et prévention
- 5 agents administratifs



Moyens matériels

10 véhicules de collecte dont :

- 3 BCL
- 2 Polybenes
- 5 BOM classiques

OUTILS DE PRÉCOLLECTE

- **113** colonnes d'apport volontaire pour le verre
- **4 400** bacs individuels pour la collecte en porte-à-porte des DR et des DPS (respectivement 2 200 bacs pour les deux flux)

T

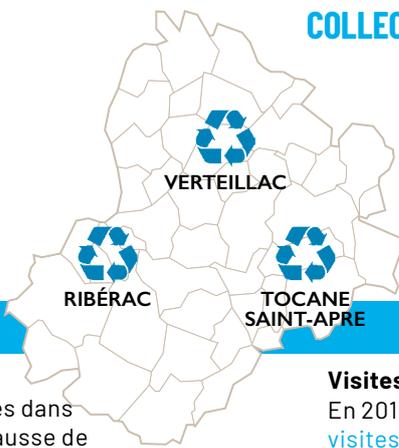
LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS EN PORTE-À-PORTE OU EN APPORT VOLONTAIRE

6 686 tonnes

de déchets ont été collectées en porte-à-porte et en apport volontaire par le SMCTOM de Ribérac. Plus de **180 000 km** ont été parcourus pour réaliser l'ensemble de ces collectes.

| | Mode de collecte* | Fréquence* | Tonnages 2019 | Km parcourus |
|-------------------------|--|--------------------------|---------------|--------------|
| Déchets résiduels | 10% en porte-à-porte 90% en apport volontaire | 92% en C1 et 8% en C2 | 4 285 | 90 196 |
| Déchets propres et secs | 10% en porte-à-porte 90% en apport volontaire | 100% en C1 | 1 521 | 71 829 |
| Verre | 100% en apport volontaire | 100% en C4 | 861 | 18 000 |
| Textile | 100% en apport volontaire | | 19 | NC |

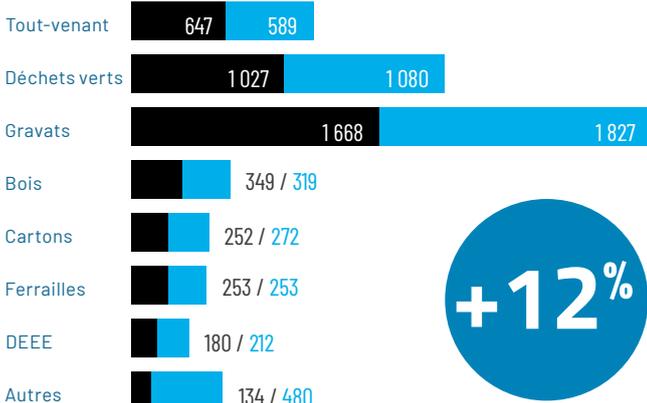
*15 tonnes supplémentaires de déchets (Amiante-Ciment et Bois) ont également été collectés en apport volontaire sur le territoire - En pourcentage de la population du territoire de l'adhérent C0.5 : une collecte toutes les deux semaines C1 : une collecte par semaine C2 : deux collectes par semaine C4 : quatre collectes par semaine



LES DÉCHÈTERIES

Tonnages collectés

En 2019, **5 032 tonnes de déchets** ont été déposées dans les **3 déchèteries** du territoire. Ce chiffre est en hausse de **+12%** par rapport à 2018.



• Tonnages collectés en 2018 • Tonnages collectés en 2019

Visites sur les déchèteries

En 2019, on compte un total de **39 266 visites annuelles** dans les **3 déchèteries** du territoire. Cela représente près de **2 passages** par habitant par an.

- Déchèterie de Ribérac : **26 465 visites**
- Déchèterie de Tocane Saint Apre : **7 264 visites**
- Déchèterie de Verteillac : **5 537 visites**

BILAN FINANCIER

Le budget déchets est de :
2 415 712 € en fonctionnement
1 100 895 € en investissement
1 402 233 € de dette

Le service déchets est notamment financé par :

- La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : **2 480 740 €**
- La Redevance spéciale des professionnels : **224 021 €**
- Accès des professionnels en déchèterie : **23 509 €**

BILAN SUR LES PERFORMANCES DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS



11 718 tonnes

- **+4%** par rapport à 2018
- **1 203 t** en porte-à-porte
- **5 483 t** en apport volontaire
- **5 032 t** en déchèterie

PERFORMANCES EN KG/HAB./AN

Les ratios de déchets ménagers et assimilés ont globalement augmenté de **4%** depuis 2018 :

| | 2018 | 2019 |
|-------------------------------------|------|------|
| Déchets résiduels | 204 | 197 |
| Déchets propres et secs | 65 | 70 |
| Verre | 207 | 40 |
| Déchèterie | 230 | 231 |
| Total déchets ménagers et assimilés | 517 | 538 |

FAIT MARQUANT

La reprise de la collecte du verre en régie

Le développement de la vente de composteurs

L'inauguration du champ photovoltaïque



SMCTOM de Ribérac
 Seneuil – Métairie basse
 24600 Vanxains
 05 53 92 41 66
 smctom@smctom-riberac.fr
 smctom-riberac.fr



44
COMMUNES
ADHÉRENTES*

27 265
HABITANTS*
*AU 01/01/2019

15 733
TONNES DE
DÉCHETS COLLECTÉS

COMPÉTENCES

- **Collecte en porte-à-porte et en apport volontaire** : le SMCTOM de Nontron assure toutes les collectes des différents flux en régie
- **5 déchèteries** : le SMCTOM de Nontron assure en régie la gestion des haut et des bas-de-quai de l'ensemble des déchèteries du territoire.
- **Communication et prévention** : Le SMCTOM de Nontron assure la compétence communication et prévention sur son territoire

SENSIBILISATION

- Distribution de **69** composteurs individuels
- Distribution de **300** autocollants STOP PUB
- **77** journées de sensibilisation organisées sur le territoire dont 16 auprès des enfants et 14 auprès du grand public

300
STOP PUB

MOYENS



Moyens humains

40 agents dont :

- 23 agents de collecte
- 11 agents de déchèterie
- 1 agent d'animation
- 5 agents administratifs dont 1 dédié à la gestion de la facturation



Moyens matériels

14 véhicules de collecte dont :

- 4 BCL
- 5 Polybenne
- 4 BOM classiques
- 1 mini benne

OUTILS DE PRÉCOLLECTE

- **271** colonnes d'apport volontaire pour les DR, les DPS et le verre (respectivement 27 pour les DR, 28 pour les DPS et 216 pour le verre)
- **9 870** bacs individuels pour la collecte en porte-à-porte des DR et des DPS (respectivement 8 210 bacs DR et 1 660 bacs DPS)

T

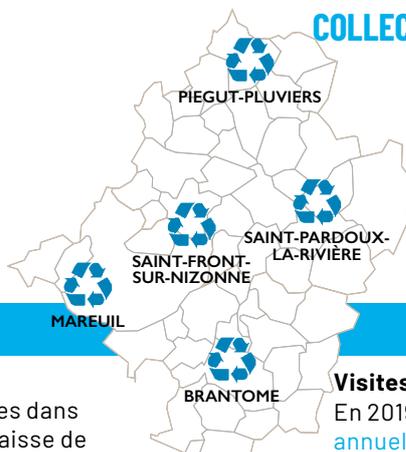
LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS EN PORTE-À-PORTE OU EN APPORT VOLONTAIRE

9 228
tonnes

de déchets ont été collectées en porte-à-porte et en apport volontaire par le SMCTOM de Nontron. Plus de **258 556** km ont été parcourus pour réaliser ces collectes.

| | Mode de collecte* | Fréquence* | Tonnages 2019 | Km parcourus |
|---|--|--------------------------|---------------|--------------|
| Déchets résiduels | 77% en porte-à-porte 23% en apport volontaire | 83% en C1 17% en C2 | 6 067 | 155 868 |
| Déchets propres et secs / Journaux / Cartons | 77% en porte-à-porte 23% en apport volontaire | 34% en C0,5 66% en C1 | 1 792 | 91 954 |
| Verre | 100% en apport volontaire | - | 1 228 | 10 734 |
| Textile | 100% en apport volontaire | - | 70 | NC |
| Déchets verts | 100% en apport volontaire | - | 13 | NC |

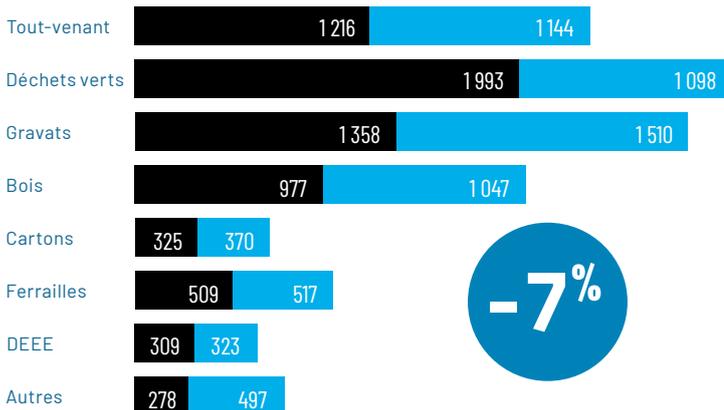
*58 tonnes supplémentaires d'autres déchets ont également été collectés en apport volontaire sur le territoire (gravats et amiante) - En pourcentage de la population du territoire de l'adhérent C0.5 : une collecte toutes les deux semaines C1 : une collecte par semaine C2 : deux collectes par semaine



LES DÉCHÈTERIES

Tonnages collectés

En 2019, **6 505 tonnes de déchets** ont été déposées dans les **5 déchèteries** du territoire. Ce chiffre est en baisse de **-7%** par rapport à 2018.



• Tonnages collectés en 2018 • Tonnages collectés en 2019

Visites sur les déchèteries

En 2019, on compte un total de **71 513 visites annuelles** dans les **5 déchèteries** du territoire. Cela représente près de **2,5 passages** par habitant par an.

- Déchèterie de Saint Front-sur-Nizonne : **17 819 visites**
- Déchèterie de Saint-Pardoux-la-Rivière : **10 059 visites**
- Déchèterie de Piégut : **10 818 visites**
- Déchèterie de Mareuil : **9 391 visites**
- Déchèterie de Brantôme : **23 426 visites**

BILAN SUR LES PERFORMANCES DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS



- **-2%** par rapport à 2018
- **• 7 254 t** en porte-à-porte
- **1 974 t** en apport volontaire
- **6 505 t** en déchèterie

BILAN FINANCIER

Le budget déchets est de :
3 700 407 € en fonctionnement
2 160 611 € en investissement
485 462 € de dette

Le service déchets est notamment financé par :

- La contribution des collectivités adhérentes : **3 288 000 €**
- La Redevance spéciale des professionnels : **149 955 €**
- L'accès des professionnels en déchèteries : **2 600 €**

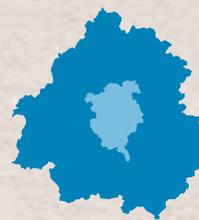
PERFORMANCES EN KG/HAB./AN

Les ratios de déchets ménagers et assimilés ont globalement diminué de **2%** depuis 2018 :

| | 2018 | 2019 |
|-------------------------------------|------|------|
| Déchets résiduels | 233 | 223 |
| Déchets propres et secs | 57 | 61 |
| Verre | 46 | 45 |
| Déchèterie | 255 | 246 |
| Total déchets ménagers et assimilés | 591 | 575 |

SMCTOM de Nontron

Bois des Charrets
 24300 Saint-Front-sur-Nizonne
 05 53 56 20 52
 smctom.nontron@wanadoo.fr
 smctom-nontron.fr



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND PÉRIGUEUX

43
COMMUNES
ADHÉRENTES*

107 359
HABITANTS*
*AU 01/01/2019

62 963
TONNES DE
DÉCHETS COLLECTÉS

COMPÉTENCES

- Collecte en porte-à-porte et en apport volontaire : la CA Grand Périgueux assure toutes les collectes des différents flux en régie
- Les autres compétences sont assurées par le SMD3 :
 - Gestion haut-de-quai et bas-de-quai des 9 déchèteries
 - Communication et prévention

SENSIBILISATION

- **162 animations** scolaires dont 13 interventions auprès des élèves en école et 94 visites techniques sur les différentes installations du SMD3
- Plus de **2 887 agendas** Cycle 3 distribués
- **58 réunions publiques** organisées auprès du grand public afin de sensibiliser à la prévention et la mise en place de la Redevance Incitative sur le territoire : plus de 1 000 personnes présentes à ces réunions
- Distribution de **942 composteurs individuels**

2 887
agendas

MOYENS



Moyens humains

- 58 agents** dont :
- 50 agents de collecte
 - 8 agents administratifs



Moyens matériels

18 véhicules de collecte dont :

- 3 BCL
- 1 polybenne
- 12 BOM classiques
- 2 bennes équipées de grue

Autre matériel :

- 2 véhicules légers de lavage des bornes

OUTILS DE PRÉCOLLECTE

- **1 114 colonnes d'apport volontaire** pour les DR et les DPS (respectivement 557 pour chaque flux)

T

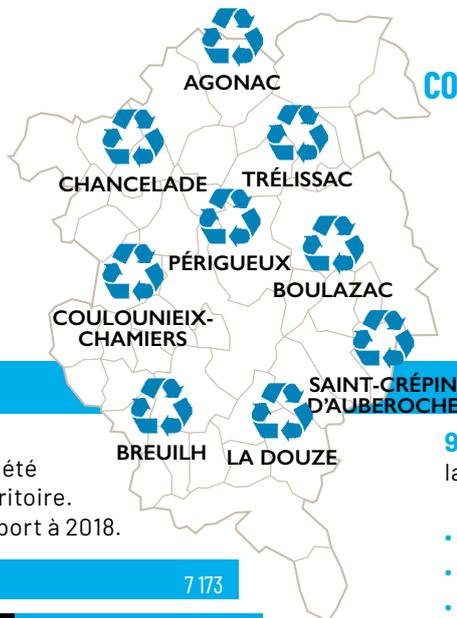
LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS EN PORTE-À-PORTE OU EN APPORT VOLONTAIRE

33 114 tonnes

tonnes de déchets ont été collectées en porte-à-porte et en apport volontaire par la CA Grand Périgueux. Plus de **31 000 km** ont été parcourus pour réaliser l'ensemble de ces collectes.

| | Mode de collecte* | Fréquence* | Tonnages 2019 | Km parcourus |
|------------------------------------|--|-------------------------------|---------------|--------------|
| Déchets résiduels | 63% en porte-à-porte 37% en apport volontaire | 100% en C1 | 20 381 | 20 375 |
| Déchets propres et secs / Journaux | 63% en porte-à-porte 37% en apport volontaire | 90% en C0,5 10% en C1 | 6 903 | 6 875 |
| Verre | 100% en apport volontaire | - | 3 411 | 3 411 |
| Déchets verts | 69% en porte-à-porte | 7 prestations payantes par an | 1 986 | NC |
| Textile | 100% en apport volontaire | - | 393 | 398 |
| Encombrants | 16% en porte-à-porte | Prestation à la demande | NC | NC |

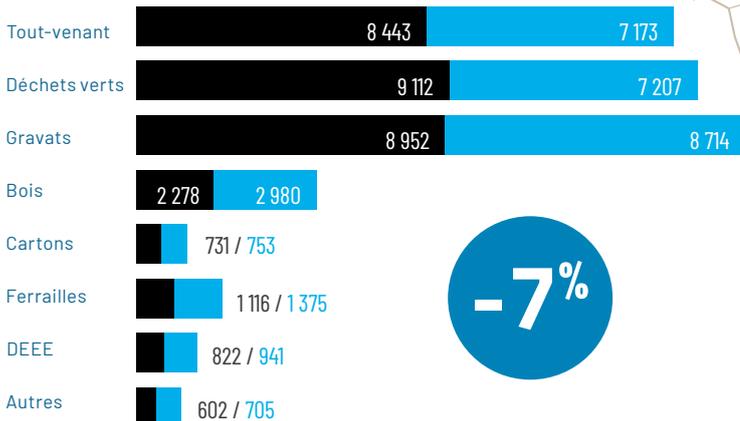
*40 tonnes supplémentaires de déchets « autres » ont également été collectés en apport volontaire sur le territoire- En pourcentage de la population du territoire de l'adhérent C0.5 : une collecte toutes les deux semaines C1 : une collecte par semaine



LES DÉCHÈTERIES

Tonnages collectés

En 2019, **29 848 tonnes de déchets** ont été déposées dans les **9 déchèteries** du territoire. Ce chiffre est en baisse de **-7%** par rapport à 2018.



• Tonnages collectés en 2018 • Tonnages collectés en 2019

9 déchèteries sont réparties sur le territoire de la CA du Grand Périgueux :

- Déchèterie de Périgueux
- Déchèterie de Chancelade
- Déchèterie de Coulounieix-Chamiers
- Déchèterie de Tréllissac
- Déchèterie d'Agonac
- Déchèterie de Boulazac Isle Manoire
- Déchèterie de La Douze
- Déchèterie de Saint-Crépin d'Auberoche
- Déchèterie de Breuilh

BILAN SUR LES PERFORMANCES DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS



- **+ 4%** par rapport à 2018
- **- 17 171 t** en porte-à-porte
- **- 15 943 t** en apport volontaire
- **- 29 849 t** en déchèterie

PERFORMANCES EN KG/HAB./AN

Les ratios de déchets ménagers et assimilés ont globalement augmenté de **1%** depuis 2018 :

| | 2018 | 2019 |
|-------------------------------------|------|------|
| Déchets résiduels | 192 | 190 |
| Déchets propres et secs | 57 | 64 |
| Verre | 31 | 32 |
| Déchèterie | 299 | 297 |
| Total déchets ménagers et assimilés | 580 | 586 |

BILAN FINANCIER

Le budget déchets est de :
10 043 654 € en fonctionnement
5 369 427 € en investissement

- Le service déchets est notamment financé par :
- La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : **11 041 860 €** soit **103 €/hab.**
 - La Redevance spéciale des professionnels : **268 008 €**
 - La vente d'autres produits (bennes et bacs) : **86 149 €**

FAIT MARQUANT 2019

LE TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE DÉCHÈTERIE AU SMD3 AU 1^{ER} JANVIER 2019

Suite à une importante réflexion engagée avec le SMD3, il a été jugé pertinent de transférer les compétences déchèteries, communication et animation au SMD3 au 1^{er} janvier 2019 afin d'avoir une gestion plus large de ces thématiques, notamment un meilleur maillage des déchèteries.

LA RÉALISATION D'UNE DÉCHÈTERIE SUR LE SECTEUR DE LA RAMPINSOLLE

Dans le cadre de cette reprise de compétence déchèterie par le SMD3 sur le secteur du Grand Périgueux, il est envisagé de créer une nouvelle déchèterie à Coulounieix-Chamiers. Celle-ci pourrait accueillir les particuliers ainsi que les professionnels avec une séparation de ces 2 flux afin de proposer de bonnes conditions d'accueil.

LA POURSUITE DU DÉPLOIEMENT DES BORNES ENTERRÉES SUR LE TERRITOIRE

Communauté d'Agglomération Grand Périgueux

1 Boulevard Lakanal
 BP 9033 - 24019 PERIGUEUX
 05 53 35 86 17
 grandperigueux.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ISLE VERN SALEMBRE

16

COMMUNES

ADHÉRENTES* DONT 4 COLLECTÉES PAR
DÉLÉGATION AU SMD3

19 487

HABITANTS*

*AU 01/01/2019

14 641

TONNES DE
DÉCHETS COLLECTÉS

COMPÉTENCES

- **Collecte en porte-à-porte et en apport volontaire** : la Communauté de communes assure toutes les collectes des différents flux en régie pour 90% de son territoire. Le SMD3 assure les collectes pour les 4 communes restantes qui sont intégrées à l'antenne de Montpon-Mussidan
- **Communication et prévention** : la Communauté de communes assure la compétence communication et prévention sur son territoire
- Le SMD3 gère le haut-de-quai et le bas-de-quai des 2 déchèteries sur le territoire (Saint-Astier et Neuvic)

SENSIBILISATION

- Distribution de **119 composteurs** individuels : aujourd'hui environ **1 637 foyers** sont équipés en composteurs
- **4 journées** de sensibilisation organisées sur le territoire en collaboration avec le SMD3 (notamment via des visites d'installation)
- Distribution d'un **guide de compostage et de tri** pour favoriser les bonnes pratiques des usagers

MOYENS



15

Moyens humains

15 agents dont :

- 12 agents de collecte
- 3 agents administratifs



5

Moyens matériels

5 véhicules de collecte dont :

- 1 Polybenne
- 1 BOM grues
- 3 BOM classiques

OUTILS DE PRÉCOLLECTE

- **227 colonnes d'apport volontaire** pour les DR, les DPS et le verre (respectivement 151, 80 et 73 colonnes pour chaque flux)
- **1 200 bacs de regroupement** 4 roues pour la collecte en porte-à-porte des DR et des DPS (environ)

T

LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS EN PORTE-À-PORTE OU EN APPORT VOLONTAIRE

5 305
tonnesde déchets ont été collectées en porte-à-porte et en apport volontaire par la CCIVS.
Plus de **105 000 km** ont été parcourus pour réaliser l'ensemble de ces collectes.

| | Mode de collecte* | Fréquence* | Tonnages 2019 | Km parcourus |
|-------------------------|--|-------------------------------|---------------|--------------|
| Déchets résiduels | 60% en porte-à-porte 40% en apport volontaire | 90% en C1 10% en C2 | 3 457 | 61 074 |
| Déchets propres et secs | 50% en porte-à-porte 50% en apport volontaire | 100% en C1 | 1 173 | 36 482 |
| Verre | 100% en apport volontaire | Environ toutes les 3 semaines | 604 | 7 900 |
| Textile | 100% en apport volontaire | - | 63 | NC |

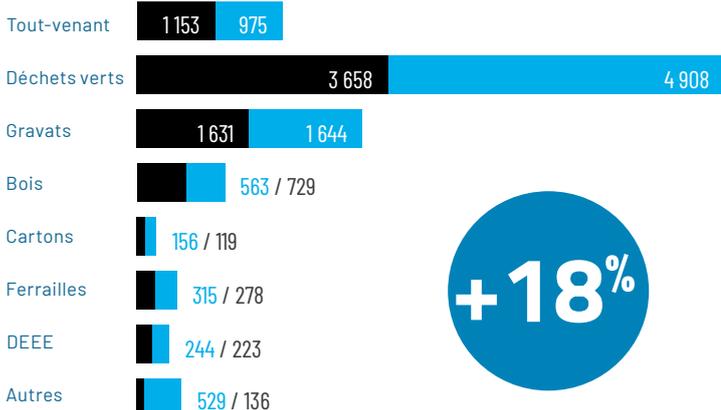
*40 tonnes supplémentaires de déchets « autres » ont également été collectés en apport volontaire sur le territoire- En pourcentage de la population du territoire de l'adhérent C0.5 : une collecte toutes les deux semaines C1 : une collecte par semaine C2 : deux collectes par semaine



LES DÉCHÈTERIES

Tonnages collectés

En 2019, **9 335 tonnes** de déchets ont été déposées dans les **2 déchèteries** du territoire. Ce chiffre est en hausse de **+18%** par rapport à 2018.



+18%

• Tonnages collectés en 2018 • Tonnages collectés en 2019

BILAN SUR LES PERFORMANCES DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

En 2019

14 641 tonnes

- **+10%** par rapport à 2018
- **• 4 630 t** en porte-à-porte
- 676 t** en apport volontaire
- 9 335 t** en déchèterie

PERFORMANCES EN KG/HAB./AN

Les ratios de déchets ménagers et assimilés ont globalement diminué de **1%** depuis 2018 (malgré une hausse des tonnages, la hausse de la population compense la variation des ratios en kg/hab. pour l'ensemble des DMA) :

| | 2018 | 2019 |
|-------------------------------------|------|------|
| Déchets résiduels | 205 | 177 |
| Déchets propres et secs | 65 | 60 |
| Verre | 34 | 31 |
| Déchèterie | 452 | 479 |
| Total déchets ménagers et assimilés | 756 | 751 |

BILAN FINANCIER

Le budget déchets est de :
1 924 349 € en fonctionnement
1 070 490 € en investissement

- Le service déchets est notamment financé par :
- La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : **2 369 884 €** soit **122 €/hab.**
 - La Redevance spéciale des professionnels : **12 910 €**

Visites sur les déchèteries

En 2019, on compte un total de **92 828 visites** annuelles dans les **2 déchèteries** du territoire. Cela représente **2,5 passages** par habitant par an.

- Déchèterie de Saint-Astier : **49 093 visites**
- Déchèterie de Neuvic : **43 735 visites**

FAIT MARQUANT 2019

MISE EN PLACE DE BORNES SEMI-ENTERRÉES

La mise en place de bornes semi-enterrées sur le territoire dans le cadre de :

- La maîtrise des coûts de fonctionnement de la collecte : ces nouveaux moyens de précollecte permettront à la Communauté de Communes de maîtriser les coûts de collecte en régie et d'anticiper les hausses des coûts de gestion des déchets sur le territoire relatifs à la future hausse de la TGAP.
- La redevance incitative qui s'implante peu à peu sur l'ensemble du territoire du SMD3 : ces bornes permettront l'identification des usagers par badge pour le dépôt de leurs déchets résiduels.



Communauté de communes Isle Vern Salembre

ZI La Borie - 24110 Saint-Astier
 05 53 03 45 82
 contact@ccivs.fr
 ccivs.fr

TRANSFERT ET TRAITEMENT DES DÉCHETS



254 279^t

de déchets traités
en Dordogne

208 791^t

de déchets pris en charge
par le SMD3 soit 82%

51%

des tonnages de déchets
non dangereux non inertes
valorisés

21

installations de transport
et de traitement sur le
département



SMD3

Syndicat Mixte Départemental
des Déchets de la Dordogne

ZOOM SUR L'ACTIVITÉ DE TRANSFERT



LES CENTRES DE TRANSFERT

8

Un centre de transfert est un point relais entre la collecte et le traitement des déchets. Les véhicules de collecte y déposent les déchets et ceux-ci sont ensuite acheminés vers les centres de traitement adaptés à chaque type de flux afin d'optimiser le transport.

Les collectivités se situant à proximité d'un centre de traitement n'ont pas besoin de recourir à un centre de transfert et apportent directement leurs déchets collectés aux centres de traitement sans rupture de charge.

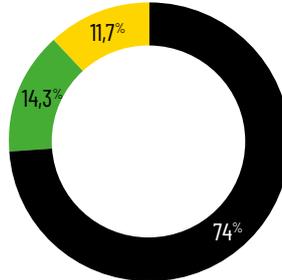
centres de transferts répartis sur l'ensemble du territoire du SMD3

TONNAGES TRANSITANT



112 607 tonnes

de déchets ont transité par les centres de transfert du SMD3 en 2019 (soit -5% par rapport à 2018). En termes de flux, il s'agit majoritairement de déchets résiduels, suivi du verre et des déchets propres et secs (DPS).

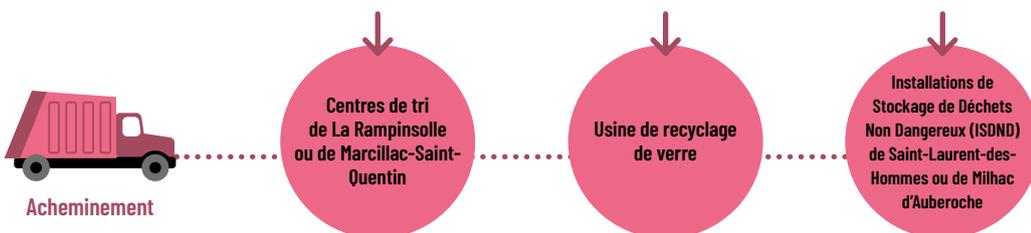


Part des tonnages transitants par flux

- █ Déchets résiduels (sacs noirs)
- █ Verre
- █ Déchets propres et secs (DPS)

Les DPS, le verre et les déchets résiduels sont ensuite acheminés vers les différentes installations de traitement des déchets :

| Centres de transfert | Déchets propres et secs (DPS) | Verre | Déchets résiduels (DR) | Total |
|---------------------------------------|-------------------------------|---------|------------------------|----------|
| Bergerac | 3 959 t | 3 010 t | 20 102 t | 27 071 t |
| Cussac | 1 701 t | 1 730 t | 8 454 t | 11 885 t |
| Marcillac-Saint-Quentin | | 2 437 t | 12 396 t | 14 833 t |
| Dussac | 2 123 t | 1 395 t | 6 389 t | 9 907 t |
| Coulounieix-Chamiers (La Rampinsolle) | | 5 427 t | 25 541 t | 30 968 t |
| Saint-Front-sur-Nizonne | 1 658 t | | 6 068 t | 7 726 t |
| Vanxains | 1 521 t | | 4 333 t | 5 854 t |
| Saint-Laurent-des-Hommes | 2 218 t | 2 145 t | | 4 363 t |



LES DÉCHETS PROPRES ET SECS (DPS)



66

KG DE DÉCHETS PROPRES ET SECS

C'EST CE QUE CHAQUE PÉRIGOURDIN A TRIÉ EN MOYENNE EN 2019

ORGANISATION DE LA FILIÈRE

Les déchets propres et secs (DPS) correspondent aux déchets issus du tri effectué par les ménages dans les bornes et bacs jaunes :

- Les emballages en carton, métal et en plastiques. En effet, depuis 2012, l'ensemble des emballages plastiques sont admis en centres de tri dans le département de la Dordogne.
- Dans certaines communes, les journaux, revues et magazines (JRM) sont collectés séparément majoritairement en bornes d'apport volontaire.

Les déchets propres et secs (DPS) sont acheminés vers deux centres de tri gérés par le SMD3 :

| | Centre de tri de La Rampinsolle | Centre de tri de Marçillac-Saint-Quentin |
|-----------------------------|--|--|
| Propriétaire | SMD3 | SMD3 |
| Exploitant | NCI (PAPREC) | VEOLIA propreté + la régie du SMD3 |
| Capacité de traitement | 15 000 t/an | 8 000 t/an |
| Personnel | 2 à 3 postes de 7h | 1 à 2 postes de 7h |
| Tonnage entrant (2019) | 17 293 t (dont les tonnages des professionnels) | 9 023 t |
| % de refus de tri (2019) | 29,23 % | 37,41 % |
| Traitement des refus de tri | Valorisation énergétique (Saint-Pantaléon de Larche) | |

VOLUMES COLLECTÉS EN 2019



26 317 tonnes

de DPS ont été traités en 2019 dans les deux centres de tri gérés par le SMD3. Ce chiffre est en hausse : **+ 12%** par rapport à 2018. Cela représente **66 kg** de DPS triés par habitant sur l'année.

Évolution des tonnages de DPS



Le taux de refus de tri est de 32% en 2019.

Il reflète une **diminution de la qualité des apports depuis 2017**. Certains déchets, qui ne respectent pas le cahier des charges du centre de tri et certains produits appelés qui n'ont pas, à ce jour, de filière de recyclage sont envoyés à l'unité de valorisation énergétique. Un mauvais tri engendre ainsi des charges supplémentaires pour le SMD3 (collecte, transfert, tri, valorisation énergétique).

LES DÉCHETS VERTS



101
KG DE DÉCHETS VERTS

C'EST CE QUE CHAQUE PÉRIGOURDIN A PRODUIT EN MOYENNE EN 2019

ORGANISATION DE LA FILIÈRE

Les déchets verts sont collectés majoritairement en déchèteries sur l'ensemble du territoire (à hauteur de 98% des tonnages). Certaines communes disposent d'une collecte en porte-à-porte.

Deux méthodes de valorisation sont utilisées pour les déchets verts :

- Le stockage et le broyage sur l'une des 7 aires de proximité du département
- Le broyage et le compostage sur la plateforme de compostage de Saint-Laurent-les-Hommes

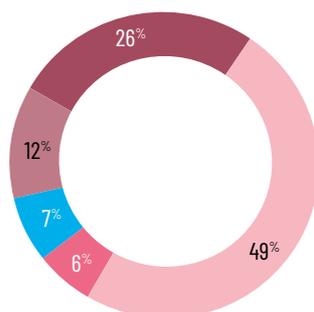
Le SMCTOM de Thiviers traite directement ses déchets verts.

VALORISATION DES DÉCHETS VERTS

Les déchets verts sont valorisés en compost sur les plateformes de compostage ou en bout de champs par des groupements d'agriculteurs. Le compost est utilisé comme un amendement organique naturel pour les terres cultivées. Le compost peut être directement produit à partir de déchets verts finement broyés ou en les mélangeant à des boues de stations d'épuration. Un long processus de fermentation puis de maturation est nécessaire pour transformer la matière organique en éléments nutritifs assimilables. Par ailleurs, la partie de fraction ligneuse (boisée) des végétaux est extraite puis broyée et criblée pour une valorisation énergétique en chaudière bois énergie.

Part de valorisation des déchets verts

- Compostage sur la plateforme de Saint-Laurent-des-Hommes
- Co-compostage avec les boues de stations d'épuration
- Valorisation énergétique de biomasse
- Broyat
- Fraction molle



Chaque année, le SMD3 organise pour ses usagers plusieurs distributions gratuites de compost à Saint-Laurent-des-Hommes, et dans les déchèteries de Boulazac, Bergerac, Neuvic, Issigeac, Sigoulès, Saint-Pierre d'Eyraud.

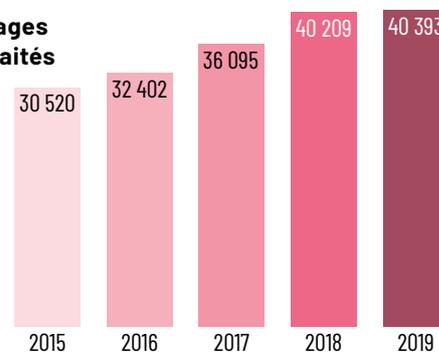
VOLUMES COLLECTÉS EN 2019



40 393
tonnes

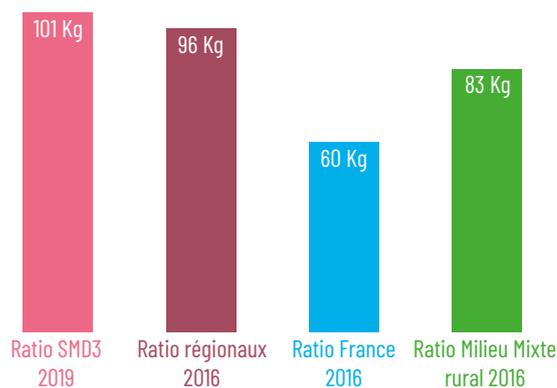
de déchets verts ont été valorisées par le SMD3. Cela représente une moyenne de 101 kg/hab. en 2019.

Évolution des tonnages de déchets verts traités



COMMENT SE PLACE LE SMD3 PAR RAPPORT AUX AUTRES COLLECTIVITÉS FRANÇAISES ?

Les ratios de déchets verts sont supérieurs aux moyennes régionales et aux ratios des collectivités de la même typologie que le SMD3.



LE VERRE



41
KG DE VERRE

C'EST CE QUE CHAQUE PÉRIGOURDIN A TRIÉ EN MOYENNE EN 2019

ORGANISATION DE LA FILIÈRE

Les collectivités acheminent les emballages en verre collectés vers l'une des six plateformes de regroupement du SMD3. Le SMD3 achemine ensuite ces flux vers l'usine verrière de Vayres (33). Le verre est ensuite transformé en calcin, matière première secondaire qui permettra ensuite de créer à nouveau des emballages en verre.

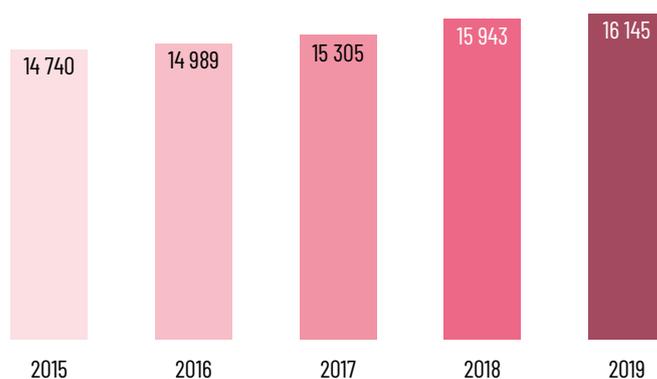
VOLUMES COLLECTÉS EN 2019



16 145
tonnes

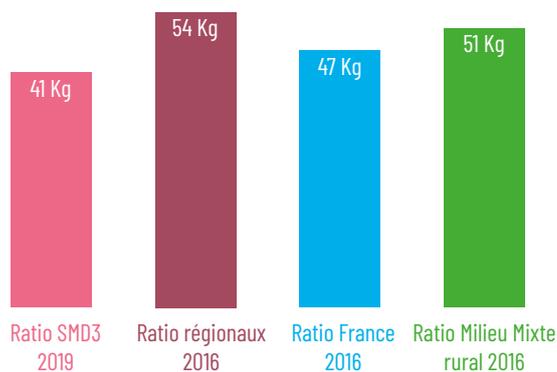
de verre ont été valorisées en 2019. Les tonnages collectés présentent une augmentation constante : **+1,3%** par rapport à 2018.

Évolution des tonnages de verre traités



COMMENT SE PLACE LE SMD3 PAR RAPPORT AUX AUTRES COLLECTIVITÉS FRANÇAISES ?

Les ratios de verre sont inférieurs aux moyennes régionales, nationales et des collectivités de typologie similaire.



LES DÉCHETS MÉNAGERS RÉSIDUELS



278

KG DE DÉCHETS MÉNAGERS NON VALORISABLES (HORS REFUS DE TRI), DONT 226 KG D'ORDURES MÉNAGÈRES

C'EST CE QUE CHAQUE PÉRIGOURDIN A PRODUIT EN MOYENNE EN 2019

ORGANISATION DE LA FILIÈRE

Les déchets ménagers résiduels concernent trois flux de déchets :

- Les Ordures Ménagères Résiduelles (sacs noirs) collectées en porte-à-porte ou en apport volontaire
- Les déchets collectés dans les bennes tout-venant des déchèteries sur le territoire du SMD3
- Les refus de tri de recyclables secs hors verre provenant du centre de tri



VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS RÉSIDUELS

Dans le département de la Dordogne, les déchets ménagers résiduels sont acheminés en priorité vers les deux installations de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) suivants :

- L'ISDND de Saint-Laurent-des-Hommes gérée par le SMD3
- L'ISDND de Milhac d'Auberoche

Les déchets tout venant des secteurs IV et V sont dirigés vers l'ISDND de Lapouyade (33) ou de Brive.

| | Saint-Laurent-des-Hommes | Milhac d'Auberoche |
|----------------------------|--------------------------|--------------------|
| Exploitant | SMD3 | Suez Environnement |
| Date limite d'autorisation | 2033 | 2042 |
| Capacité de stockage | 75 000 t/an | 110 000 t/an |
| Tonnages enfouis 2019 | 75 941 t | 28 880 t |

Depuis 2017, les refus de tri sont incinérés pour une valorisation énergétique dans l'installation de Saint-Pantaléon-de-Larche (19).

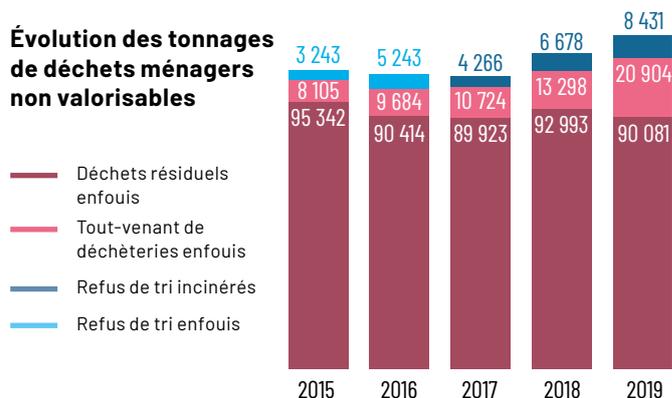


110 985 tonnes

VOLUMES COLLECTÉS EN 2019

de déchets ménagers résiduels ont été enfouies et 8 431 tonnes de refus ont été incinérées. Les tonnages collectés présentent une légère augmentation depuis 2018 : **+6%**.

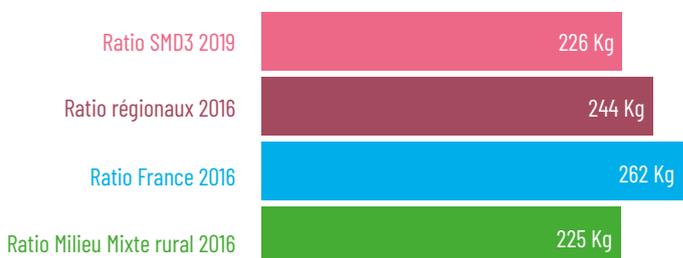
Évolution des tonnages de déchets ménagers non valorisables



COMMENT SE PLACE LE SMD3 PAR RAPPORT AUX AUTRES COLLECTIVITÉS FRANÇAISES ?

Parmi les 119 000 t de déchets ménagers non valorisables, 90 000 t sont des ordures ménagères enfouies provenant de la collecte en porte-à-porte et en apport volontaire réalisée sur le territoire. Cela représente environ 226 kg d'ordures ménagères produits par habitant en 2019.

Ces ratios sont bien inférieurs aux moyennes nationales et régionales et à peine au-dessus des moyennes de la typologie mixte rural. Le SMD3 présente de bonnes performances en termes de prévention des déchets non valorisables sur son territoire.



LES FILIÈRES SPÉCIFIQUES



CERTAINS DÉCHETS NE PEUVENT PAS ÊTRE JETÉS AVEC LES DÉCHETS MÉNAGERS RÉSIDUELS ET DOIVENT OBLIGATOIREMENT ÊTRE ORIENTÉS VERS DES **FILIÈRES SPÉCIFIQUES EN DÉCHÈTERIES**.

ORGANISATION DE LA FILIÈRE

Certaines catégories de déchets nécessitent des traitements spécifiques. Il peut s'agir de :

- Déchets dangereux pour la santé ou l'environnement (tels que les déchets d'activités de soins à risques infectieux, les déchets d'équipements électriques et électroniques en fin de vie, l'amiante etc.)
- Déchets dont les valorisations sont effectuées via des traitements particuliers (tels que les textiles, polystyrène, bois etc.)

| Filières | Déchets concernés | Tonnages 2019 | Evolution 2018/2019 | Modes de traitement | Ratio (kg/hab./an) |
|--|---|---------------|---------------------|---|--------------------|
| PSE (Polystyrène expansé) | Polystyrène expansé blanc à structure alvéolaire, propre et sec | 100 t | 15% | Recyclage en gravier plastique pour drainage agricole, matière première secondaire pour pare-chocs de voiture, coques d'ordinateur... | 0,25 |
| DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux) | Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux piquants et tranchants des particuliers en auto-traitement | 4 t | 2% | Incinération | 0,01 |
| Amiante-Ciment | Déchets d'amiante-ciment liée et non friable (plaques, ardoises, tuyaux) des particuliers et des professionnels | 396 t | -5% | Enfouissement dans un casier spécifique | 0,99 |
| DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) des particuliers | Déchets d'Équipements Électriques Electroniques en fin de vie | 4 459 t | 7% | Réparation pour réemploi, traitement sélectif des composants et substances dites dangereuses (dépollution et valorisation matière) | 11,20 |
| DDS (Déchets Diffus Spécifiques) | Déchets Diffus Spécifiques : produits dangereux des ménages (corrosifs, toxiques, explosifs ou inflammables) | 886 t | 24% | Élimination par traitement spécifique, recyclage si possible | 2,23 |
| Textiles | Textiles mis en sacs (vêtements, linge de maison, chaussures, cartables...) | 382 t | -2% | Friperies, essuyage industriel, effilochage, export | 0,96 |
| Déchets inertes | Déchets non polluants issus des chantiers de construction et de démolition (gravats, béton, sable...) | 6 972 t | 3% | Stockage sur des sites dédiés | 17,51 |
| Bois | Bois non traités (palettes...), bois traités (meubles...) | 8 851 t | -1% | Valorisation matière, valorisation énergétique | 22,23 |
| DEA (Déchets d'Éléments d'Ameublement) | Tous les déchets d'ameublement (meubles quel que soit le(s) matériau(x) de composition) | 4 670 t | 220% | Valorisation matière, valorisation énergétique | 11,73 |

SYNTHÈSE DES DÉCHETS TRAITÉS EN DORDOGNE



255 537
TONNES DE DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

| | Déchets pris en charge par le SMD3 | Déchets générés sur l'ensemble du territoire de la Dordogne |
|---|------------------------------------|---|
| Ordures ménagères résiduelles | 90 082 t | 90 082 t |
| Déchets verts | 38 617 t | 40 580 t |
| Gravats | 6 963 t | 27 491 t |
| Déchets propres et secs traités en centre de tri | 26 317 t | 26 317 t |
| Encombrants | 4 893 t | 20 904 t |
| Verre | 16 145 t | 16 145 t |
| Bois | 8 851 t | 11 204 t |
| Papier/carton déposé en déchèteries et en apport volontaire | 2 257 t | 4 329 t |
| Ferrailles | 3 449 t | 5 984 t |
| Déchets d'équipements électriques | 4 459 t | 4 459 t |
| Amiante ciment | 396 t | 396 t |
| Textiles | 382 t | 1 381 t |
| Divers (piles, batteries, pneus, plâtre, plastiques etc.) | 186 t | 358 t |
| Déchets diffus spécifiques | 886 t | 886 t |
| Huiles (de vidange et alimentaire) | 116 t | 196 t |
| Polystyrène expansé | 100 t | 100 t |
| Néons et lampes | 18 t | 18 t |
| Déchets d'activités de soins à risque infectieux | 4 t | 4 t |
| Déchets d'éléments d'ameublements | 4 670 t | 4 670 t |
| Plastiques durs | - | 33 t |
| Totaux | 208 791 t | 255 537 t |

51%

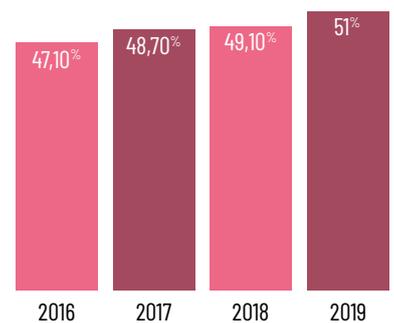
des déchets non dangereux non inertes produits sont valorisés sur l'ensemble du territoire de la Dordogne



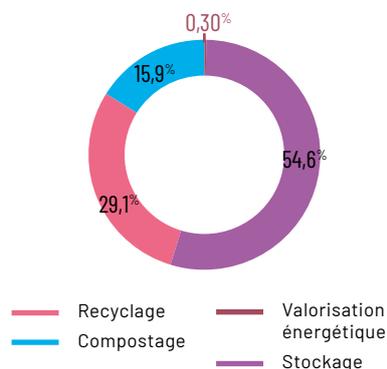
La part de déchets valorisés en Dordogne continue sa progression. Ainsi, plus de la moitié des déchets générés en Dordogne est valorisée, que ce soit par recyclage, compostage ou valorisation énergétique, en cohérence avec la hiérarchie des modes de traitement définie au niveau européen.

En 2019, le SMD3 a continué à développer des ateliers de démantèlement dans l'objectif de réduire le poids de la benne tout-venant et d'améliorer la valorisation.

Taux de valorisation des déchets non dangereux, non inertes de la Dordogne



Type de valorisation des déchets de Dordogne en 2019



Le SMD3 est dans une démarche de développement durable et respecte la hiérarchisation des modes de valorisation.



INDICATEURS FINANCIERS ET ÉCONOMIQUES



93€
TTC/hab

Dépenses

99€
TTC/hab

Recettes

17€ HT
/Tonne

de TGAP

TARIFICATION UNIQUE

Une tarification unique par flux pour tous les adhérents en mutualisation des coûts de transfert, de transport et de traitement des déchets



SMD3

Syndicat Mixte Départemental
des Déchets de la Dordogne

BUDGET 2019



QUELLES SONT LES DÉPENSES ET LES RECETTES POUR L'ANNÉE 2019 ?

**36,9 M€
TTC**
de dépenses
(soit 93€ TTC/hab.)

38% des dépenses sont liées aux charges de transfert et de traitement des différentes installations sur le territoire (ISDND de Saint-Laurent-des-Hommes, centres de tri et centres de transfert).

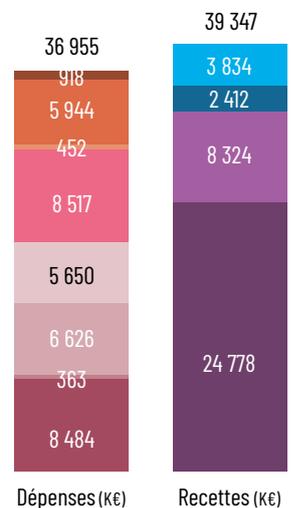
La TGAP sur le stockage s'élevé à 1,4 M€ soit 4% des dépenses totales du SMD3.

**39,3 M€
TTC**
de recettes
(soit 99€ TTC/hab.)

Les contributions des collectivités adhérentes et des usagers couvrent **67%** des dépenses de fonctionnement. Les soutiens des éco-organismes représentent **21%** des recettes. On note également une part non négligeable d'excédents de fonctionnement (environ 2,4 M€).

Dépenses

- Aides éco-organismes et vente de matériaux
- Dotations aux amortissements et aux provisions
- Autres charges
- Traitement
- Transport/Transfert
- Collecte
- Communication et prévention
- Charges de structure



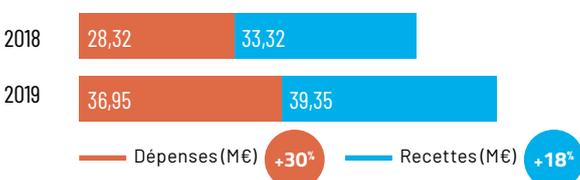
Recettes

- Autres recettes (aides emploi, remboursements etc)
- Excédent de fonctionnement reporté
- Aides éco-organismes et vente de matériaux
- Contribution des collectivités et des usagers

On observe une forte augmentation du budget de fonctionnement du SMD3 par rapport à 2018. Ceci s'explique par d'importantes évolutions du service qui ont eu lieu en 2019 :

- Absorption du SYGED qui est devenu le secteur IV (antenne de Belvès).
- Transfert de la compétence gestion des déchèteries et animation de la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux.
- Reprise en régie directe de l'exploitation du centre de tri de Marcillac-Saint-Quentin.

Évolution des dépenses et des recettes



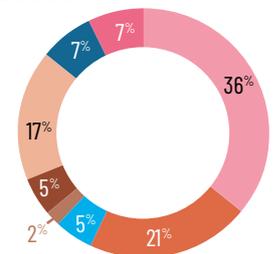
¹L'ensemble des investissements est détaillé en page 55

**28,5 M€
TTC**

de taux d'endettement au 31/12/19 avec une capacité de désendettement de 5,1 ans

Répartition des dépenses d'investissement

- Collecte
- Centre de transfert
- Déchèteries
- Équipements techniques
- Bâtiments administratifs
- Traitement - ISDND
- Travaux divers
- Frais financiers



**21,9 M€
TTC**

de dépenses d'investissement en 2019¹

Notamment liées à :

- L'aménagement pour la mise en place de la Redevance Incitative sur les secteurs de Montpon-Mussidan, Belvès et Bergerac
- L'aménagement des bâtiments administratifs pour agrandir le siège dans le cadre de la future Redevance Incitative
- L'aménagement de centre de transfert et l'acquisition de matériel roulant dans le cadre de la reprise du marché de transport en régie

LA TARIFICATION UNIQUE



LA TARIFICATION UNIQUE INSTAURÉE PAR LE SMD3 S'APPLIQUE À L'ENSEMBLE DES ADHÉRENTS DU SMD3 ET EST ÉTABLIE EN MUTUALISANT LES COÛTS DE **TRANSFERT**, DE **TRANSPORT** ET DE **TRAITEMENT** DES DÉCHETS.

| Catégories de déchets | Prestations proposées par le SMD3 | Montant HT facturé par le SMD3 |
|---|--|--------------------------------|
| LES FILIÈRES DÉCHETS PROPRES ET SECS | | |
| Cartons collectés en PAV | Mise en balles | 10,23 €/t |
| Films plastiques collectés en PAV | Mise en balles | 47,63 €/t |
| Tri des déchets impropres entrants au centre de tri | Tri, chargement, stockage et vidage de la benne au centre de transfert | 83,33 €/t |
| Caractérisations complémentaires | Caractérisation sur le refus détourné entre au centre de tri | 215 €/ caract. |
| Mélanges des DPS et de gros cartons d'emballages | Pré-tri manuel des gros cartons d'emballages | 12,87 €/t |
| | Refus de tri (Taux < 15%) | 119,16 €/t |
| | Refus de tri (15% < Taux < 20%) | 136,42 €/t |
| | Refus de tri (Taux > 20%) | 165,18 €/t |

Par ailleurs, pour cette filière, le SMD3 reverse des soutiens incitatifs :

- Une prime de 0,20€ par habitant est versée pour la fourniture des données nécessaires au remplissage des compte-

rendus demandés par Eco-Emballages et Eco-Folio dans les délais impartis.

- Afin de préserver les équilibres entre les adhérents, un **soutien à la collecte en zone rurale** est venu compléter les

aides versées en soutien des tonnes valorisées. Il a été calculé de la façon suivante :

Densité < 45 hab./km² -> 1,5 €/hab.

Densité >= 45 hab./km² -> Pas de soutien

| FILIÈRE DÉCHETS VERTS | | |
|---|---|------------------------|
| Déchets végétaux collectés en déchèterie et/ou en porte-à-porte Biodéchets | Broyage simple | 24,30 €/t |
| | Broyage et enlèvement du broyat pour une valorisation organique | 33,43 €/t |
| Biodéchets | Compostage | 59,28 €/t |
| FILIÈRE DÉCHETS RÉSIDUELS | | |
| Collectés en bennes tasseuses | Transfert, transport et traitement | 101,16 €/t +17€ TGAP/t |
| Encombrants des déchèteries livrés en mélange avec du PSE | Traitement | 97,86 €/t + 17€ TGAP/t |
| Encombrants des déchèteries livrés sans PSE | Traitement | 90,16 €/t + 17€ TGAP/t |
| FILIÈRES SPÉCIFIQUES | | |
| PSE | Collecte, transfert, transport et traitement | 7,04 €/sac |
| Amiante-Ciment (conditionnée en palette et big bags) | Enfouissement | 71,50 €/t |
| Amiante-Ciment (non conditionnée) | Enfouissement | 83,27 €/t |
| Déchets ménagers spéciaux (DDS) | Fourniture de la balance, collecte, transport et traitement | 737 €/t |
| Filière Eco-DDS | Ouverture d'une fiche anomalie | 66€/fiche |
| Filière Eco-DDS | Refus de tri pris en charge | 1 020 €/t |
| Bois issu des déchèteries | Apport direct des bennes sur le site de traitement | 43 €/t |
| Déchets inertes | Valorisation | 8,03 €/t |
| Verre provenant des bornes des communes indépendantes | Collecte et transport | 26,95 €/t |

Le syndicat propose également des prestations optionnelles : **Gestion et exploitation d'une déchèterie -> 21,10 €/hab.**

Construction et gestion d'une déchèterie -> 31,10 €/hab.

GLOSSAIRE ET MÉTHODOLOGIE

LES DONNÉES PRÉSENTÉES DANS CE RAPPORT ANNUEL ONT ÉTÉ CALCULÉES À PARTIR DES HYPOTHÈSES CI-DESSOUS.



ORGANISATION DE LA COLLECTE

PAP : collecte effectuée en porte-à-porte (collecte des sacs/bacs au pied des habitations concernées)

AV : collecte effectuée en apport volontaire (points de regroupement et conteneurs collectifs aériens, semi-enterrés et enterrés)

C0,5 : collecte tous les quinze jours

C1 : collecte une fois par semaine

C2 : collecte deux fois par semaine

CX : collecte X fois par semaine

PAV : Points d'Apport Volontaire

BCL : Benne à Chargement Latéral

BOM : Bennes Ordures Ménagères

TYPES DE DÉCHETS

DR : Déchets Résiduels

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles

DPS : Déchets Propres et Secs

JRM : Journaux, Revues et Magazines

DMA : Déchets Ménagers et Assimilés

DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux

DEA : Déchets d'Eléments d'Ameublement

DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

DDS : Déchets Diffus Spécifiques

PSE : Polystyrène Expansé

FINANCEMENT

TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

RS : Redevance Spéciale des professionnels

RI : Redevance Incitative

TRAITEMENT

ISDND : Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux

ISDI : Installation de Stockage des Déchets Inertes

MÉTHODOLOGIE ET CALCUL DES INDICATEURS DE COLLECTE

Ratios (kg/hab./an) :

tonnages des déchets ménagers et assimilés collectés en 2019 divisés par le nombre d'habitants au 1^{er} janvier 2019 (source : population INSEE)

TEOM (€/hab.) :

somme des contributions versées par les collectivités adhérentes dans le cadre de la TEOM divisée par le nombre d'habitants au 1^{er} janvier 2019 (source : population INSEE)

Redevance Spéciale des professionnels (RS) :

contribution des usagers professionnels pour la collecte de leurs déchets

Budget de fonctionnement :

somme des dépenses de fonctionnement effectuées par la collectivité en 2019

Budget d'investissement :

somme des dépenses d'investissement effectuées par la collectivité en 2019

FAITS MARQUANTS 2019



JANVIER

- Fusion du SYGED avec le SMD3 qui devient le Secteur IV antenne de Belvès
- Transfert de la compétence de gestion des déchèteries ainsi que de la compétence communication et animation de la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux.

MAI

Organisation de la deuxième édition de **TRILANTA** avec plus de 2600 élèves de 6^e du département accueillis.

JUILLET

Mutualisation avec le SMCTOM de Thiviers.

SEPTEMBRE

- Reprise en régie de l'exploitation du centre de tri de Marcillac-Saint-Quentin.
- Ouverture du service relations usagers et démarrage de l'enquête de terrain pour la phase 1 de la mise en place de la **Redevance Incitative**.

OCTOBRE

- Mutualisation avec le secteur de Ribérac et fusion prévue au 1^{er} janvier 2020.
- **Inauguration** de l'extension du bâtiment du siège du SMD3.



LES INVESTISSEMENTS PRÉVUS EN 2020



PROCESSUS COLLECTE DÉCHÈTERIE

La poursuite des projets en cours :

- Construction d'une déchèterie à plat pilote à Thenon : 1 667,5 K€ (dont travaux, études et équipements et matériels)
- Création d'une nouvelle déchèterie sur le secteur du Grand Périgueux : 130,5 K€ TTC (dont le lancement des travaux et la maîtrise d'œuvre)

La mise aux normes de 3 déchèteries du territoire :

- Déchèterie de Breuilh (Antenne Périgueux) : 181 K€ TTC
- Déchèteries de Neuvic et Saint-Astier (Antenne Montpon-Mussidan) avec la sécurisation des garde-corps et de la plateforme de la déchèterie de Neuvic, ainsi que l'étanchéisation du bassin de la déchèterie de Saint-Astier : 77 K€ TTC
- Déchèterie de Saint-Pierre d'Eyraud (Antenne Bergerac) pour la gestion des eaux et des incendies, ainsi que la création d'une plateforme de dépôt pour les déchets verts : 50 K€ TTC

PROCESSUS TRANSFERT

- Renouvellement du matériel de broyage de la filière Bois DEV : 600 K€ TTC
- Poursuite de la construction du nouveau Centre de Transfert de Belvès à hauteur de 279 K€ TTC (dont les travaux et les frais d'études)
- Création d'un nouveau Centre de transfert à la Rampinsolle : avec le déploiement de la RI et l'augmentation des tonnages de déchets valorisables à trier, il est nécessaire de modifier et déplacer le centre de transfert. Démarrage des études et notamment les sondages pour un montant de 20 K€ TTC (montant total de l'opération 1325 K€ TTC)
- Création d'une plateforme de biomasse accolée à la future déchèterie sur le secteur du Grand Périgueux : 100 K€ TTC

PROCESSUS TRANSPORT

- Acquisition de 8 remorques FMA : reprise en régie du transport des DR sur les centres de Dussac et de Saint-Front sur Nizonne, ainsi que du transport des refus de tri des 2 centres de tri (Marcillac-Saint-Quentin et La Rampinsolle), pour 600 K€ TTC (soit 75 K€ TTC l'unité)
- Acquisition de 2 tracteurs routiers pour le transport des refus des 2 centres de tri : 230 K€ TTC

PROCESSUS SUPPORT PILOTAGE

- Acquisition de véhicules de service électriques afin de limiter l'impact environnemental : 600 K€ TTC
- Acquisition de terrains : 200 K€ TTC sur le Budget Prévisionnel 2020

OPERATION REDEVANCE INCITATIVE

- Matériels et véhicules : 19 219 634 € TTC
- Infrastructures et travaux : 5 612 240 € TTC

PROCESSUS SUPPORT INFORMATIQUE

Modernisation et urbanisation du système d'information.

- Matériels : 400 K€ TTC
- Sécurisation et interconnexion des sites : 250 K€ TTC

**PRIX ET QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC
DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS**

RAPPORT ANNUEL 2019

smd3.fr

**SMD3, SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL DES DÉCHETS
DE LA DORDOGNE**

**LA RAMPINSOLLE
24660 COULOUNIEIX-CHAMIERES
TÉL. : 05 53 45 58 90
E-MAIL : CONTACT@SMD3.FR**

Rapport tenu à la disposition du public, adressé aux collectivités adhérentes du SMD3 et téléchargeable sur le site smd3.fr

Rapport établi conformément à la loi n°95-101 du 2 février 1995, dite loi Barnier et au décret d'application n°2015-1827 du 30 décembre 2015